

**UNIVERSITATEA DIN PITEȘTI
FACULTATEA DE LITERE**

**STUDII
DE
GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ**

Nr. 24/ 2015

EDITURA UNIVERSITĂȚII DIN PITEȘTI

**COMITET ȘTIINȚIFIC/COMITÉ SCIENTIFIQUE/ SCIENTIFIC COUNCIL
BOARD**

Laura BĂDESCU, Universitatea din Pitești, România
Nadjet CHIKHI, Universitatea din M'sila, Algeria
Laura CÎȚU, Universitatea din Pitești, România
Jean-Louis COURRIOL, Universitatea Lyon 3, Franța
Dan DOBRE, Universitatea din București, România
Ștefan GĂITĂNARU, Universitatea din Pitești, România
Laurent GAUTIER, Universitatea din Burgundia, Franța
Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA, Universitatea din Gdańsk, Polonia
Lucie LEQUIN, Universitatea Concordia, Montréal, Canada
Milena MILANOVIC, Institutul de Limbi Străine, Belgrad, Serbia
Stephen S. WILSON, City University, Londra, Anglia
Adriana VIZENTAL, Universitatea Aurel Vlaicu din Arad, România

**COMITET DE LECTURĂ/ COMITÉ DE LECTURE/PEER REVIEW
COMMITTEE 2015**

Joachim N'DRE DAMANAM, Universitatea Bouaké, Coasta de Fildeș
Cristina ILINCA, Universitatea din Pitești, România
Emilia HILGERT, Universitatea din Reims, Franța
Adina MATROZI, Universitatea din Pitești, România
Gina MĂCIUCĂ, Universitatea Ștefan cel Mare din Suceava, România
Ludmila PRENKO, Universitatea de Stat din Daghestan, Daghestan
Frédéric SHEHADEH, Universitatea Paris-Sorbona Paris 4, Franța
Florinela ȘERBĂNICĂ, Universitatea din Pitești, România
Stephen S. WILSON, City University, Londra, Anglia

**DIRECTOR REVISTA/ DIRECTEUR DE LA REVUE/ DIRECTOR OF THE
JOURNAL**

Laura CÎȚU, Universitatea din Pitești, România

REDACTOR-ȘEF /RÉDACTEUR EN CHEF/ EDITOR IN CHIEF

Cristina ILINCA, Universitatea din Pitești, România

COLEGIUL DE REDACȚIE/COMITÉ DE RÉDACTION/EDITORIAL BOARD

Ana-Marina TOMESCU, Universitatea din Pitești, România
Raluca NIȚU, Universitatea din Pitești, România
Ana-Maria STOICA, Universitatea din Pitești, România
Silvia BONCESCU, Universitatea din Pitești, România

|
Studii de gramatică contrastivă

ISSN-L: 1584 – 143X

e-ISSN: 2344-4193

revistă bianuală/revue biannuelle/biannual journal

Revistă acreditată categoria C CNCS

Revue accréditée catégorie C par le Conseil National Roumain de la Recherche Scientifique

Accredited by the Romanian National Research Council, category C

FACULTATEA DE LITERE

Str. Gh. Doja, nr. 41, Pitești, 110253, România; Tel. / fax : 0348/453 300

Persoană de contact/personne de contact/contact person: Cristina ILINCA

studiidegramaticacontrastiva@yahoo.com;

<http://www.studiidegramaticacontrastiva.info>

Editura Universității din Pitești

Târgul din Vale, 1, 110040, Pitești, Romania

Tél.: +40 (0)348 453 116; sorin.fianu@eup.ro

CUPRINS

GRAMATICĂ CONTRASTIVĂ

Laura Ionică

Peculiarities of Adverbs of Degree and Adverbial Comparison / 7

Sonja Kitanovska-Kimovska

Variability at Group Level vs. Variability in Individuals / 13

Soufiane Lanseur

La dénomination des langues dans le pourtour méditerranéen / 19

TRADUCTOLOGIE

Riadh Ben Achour

De l'effet de l'ellipse dans les expressions proverbiales : valeur argumentative et équivalence traductive (l'exemple des proverbes tunisiens) / 39

VARIA

Safoura Tork Ladani

Etude comparative de deux exemples d'écrits autobiographiques féminins dans La naissance du jour de Colette et Le Lièvre de mars de Louise Warren / 60

PECULIARITIES OF ADVERBS OF DEGREE AND ADVERBIAL COMPARISON¹

Abstract: Heterogeneity of the adverb class has generated a number of confusing ideas. This heterogeneity is best reflected in the relation between the adverb and other parts of speech. The present study is a thorough analysis of adverbial class elements falling under the grammatical category of comparison. Although the number of adverbs is small in the old language, contemporary language has a large number of adverbs of manner derived from adjectives, whose compatibility with the degrees of comparison is increasingly high.

Key words: heterogeneity, comparison, compatibility

Résumé: L'hétérogénéité de la classe de l'adverbe en anglais ne cesse de générer des idées confuses.

Cette hétérogénéité se reflète le mieux dans la relation de l'adverbe avec d'autres classes grammaticales. Cette étude tente de faire une analyse des éléments adverbiaux de comparaison. Bien que le nombre d'adverbes soit assez réduit en anglais ancien, la langue contemporaine présente un beaucoup d'adverbes de manière ayant à la base des adjectifs dont la compatibilité avec les degrés de comparaison est élevée.

Mots-clés : hétérogénéité, comparaison, compatibilité.

Adverbs of degree provide a quantitative evaluation in which the subjective element has an important role. The speaker can evaluate differently in relation to the extralinguistic context and a reference point standing for its standard measure. Modifiers expressing exact quantification include a series of constructions such as *destul de* (fairly), *suficient de* (sufficiently) as well as most intensifiers *enorm* (enormously), *grozav* (greatly), *teribil* (terribly) etc. "The term defined does not convey the idea of definiteness, but the quantitative evaluation made by the speaker's subjective point of view" (Tokasky, 1949: 19).

Modifiers expressing non-exact quantification comprise such forms as *atât de*, *așa de*, *cât de*, *oricât de*. For structures in which modifiers express exact quantification *destul de eficientă*, *îndeajuns de puternic*, *suficient de mult* etc., the quality or quantity of the object is sufficient or satisfactory in relation to a certain standard.

Destul de synonymous with *suficient de*, *îndeajuns de* convey a relation of equality with a reference point or "express the idea of lowering the positive or negative quality of the adjective or adverb they associate with" (G. Pană Dindelegan, *Teorie și analiză gramaticală*, 1992, p. 92). Adverbs of degree in this category are incompatible with a centre that integrates semes of degree (**destul de teribil*, **destul de major*), whereas at the syntactic level they combine with a

¹ Laura Ionică, University of Pitești
lionica1976@yahoo.com

modifier of manner or approximation (*din păcate nu suficient de pregătit, aproape suficient de pregătit*).

The series of constructions conveying a superlative evaluation is made up of structures such as *enorm de, imens de, fabulos de, extrem de, peste măsură de* etc. These include both semes of degree indicating the maximum degree and semes of quality: *extraordinar de, formidabil de, cumplit de oribil de, groaznic de* and their role is "to place determiners in the stylistic register of affection, or sensibility" (Pană Dindelegan, *op.cit.*, 1992, p. 92). Structures expressing non-exact quantification have a semantic feature similar to that of exact quantifiers with the observation that quantitative evaluation is not exact (*oricât de, atât de, cât de, așa de*).

They have either an intrinsic qualitative or degree feature, or can be used in other contexts to indicate various stylistic nuances.

Oricât de is used in contexts without a reference point and expresses a non-exact quantification considered by the speaker to exceed a certain limit. At the syntactic level, it is present in concessive (*Oricât de mult ar dormi, tot obosit de simte*) or non-concessive clauses (*A băut vin oricât de mult a vrut*).

Although *atât* originally marks the coincidence of degree limits (Manoliu-Manea, 1968:121) in exclamatory contexts it exceeds the reference point (*Atât de frumos s-a comportat!*). *Cât* requires a separate discussion due to its differences in status and values. *Cât* followed by the preposition *de* acts as a modifier of manner in interrogative and exclamatory main clauses (*Cât de interesant a fost cursul!*); it can be interrogative, relative or indefinite pronoun showing quantity, number, price, things and processes: *Cât ai vândut?* (what quantity), *Cât crezi că poți rezista?*(how long), *Câți ai văzut?* (how many); it is part of prepositional, conjunction or adverbial phrases, in which it does no longer act as a modifier (*Cât despre mine, nu am multe să-ți spun, A învățat cât de cât să înoate, Am auzit câte și mai câte despre el*).

In terms of non-exact quantifiers *mult / puțin*, there was a lot of debate on their classification in one grammatical class or another, due to their interference with several parts of speech. Their role as adverbs of degree was also discussed in the specialized works, due to ambiguity of such constructions as: *Bea mult / puțin, Se cere mult/ puțin*.

Therefore, the utterances whose main clauses are either transitive verbs, accepting both direct object and modifiers of degree or intransitive-passive verbs accepting both subject and modifiers of degree are considered ambiguous. In *Bea mult / puțin vin, Se cere multă muncă*), *mult / puțin* have pronominal value, compared to structures missing the head of the nominal group (*Bea mult / puțin Ø*), where grammar recommends the analysis of *mult / puțin* as adverbs of degree.

The status of the adverbial forms *mult / puțin* is clarified only in the context of intransitive verbs, with the subject position occupied (*Geanta cântărește mult / puțin*).

Adverbs of degree are compatible with the degrees of comparison and intensity (*mult, mai mult, tot atât de puțin, foarte puțin, din ce în ce mai puțin*). The modifiers *mult / puțin* in the comparative of superiority and in disjunctive relation form the fixed phrase *mai mult sau mai puțin*.

Heterogeneity of the adverb class has brought about a number of confusing ideas, as best stated by Viggo Brondal "since the Greeks, the adverb has represented the most heterogeneous and most confusing of all classes, by far the most difficult to delimit and classify" (Brondal, 1948:52). This is best reflected in the relation between adverb and other parts of speech.

Adverbial comparison

Although invariable, the adverb can be attached morphemes of comparison and intensification. "Intensification is the only grammatical category affecting the adverb class. The adverbial particularity related to this grammatical category consists in the heterogeneous behavior of elements towards morphemes of intensification" (GALR, 2008: 602). Not all the class elements accept degree variations; some of them are incompatible with comparison, while others are semantically restricted to comparison values. Semantic peculiarities coordinate adverb analysis in relation to comparison category. Failure of adverbs to combine with morphemes of comparison aims either at larger groups of elements that have a common feature, or individual units of the class.

Lack of semantic and syntactic autonomy, and the abstract meaning of such forms as: *nici, mai, tocmai, prea, cât, măcar* etc., lead to their incompatibility with morphemes of comparison.

On the other hand, pronominal adverbs (negative, relative, interrogative, demonstrative): *unde, când, cum, oricum, oriunde, nicicum, acolo, aici, atunci, cumva* etc., do not fall into the category of comparison either. In the adverbial system, such elements are called "general full words with virtual meaning" (Ciompec, 1985: 147).

- adverbial derivatives in *-is, -este, -mente*: *crucis, morțiș, furiș, bărbătește, nemțește, idealmente, fatalmente* etc., have either a noun or an adjective as derivative basis and, by their intrinsic nature, express or "concentrate" a comparison (*Ibidem*).
- adverbs of time or manner derived from nouns: *miercurea, iarna, ziua...*, whose meanings are incompatible with the category of comparison.
- adverbial phrases: *de aceea, drept aceea, de ajuns, de asemenea, cât de cât, așa și așa, în van, pe apucate, pe rupte* etc.

The semantic content of these structures imposes restrictions on morphemes' combination with degrees of comparison. The series of individual units comprises adverbs that cannot be used in the comparative: *aievea, anevoie, mereu, diseară* etc.

The inventory of adverbs accepting comparison is rather small compared to the total units. Adverbs of manner (*bine, frumos, greu*), adverbs of degree (*mult, puțin, tare*) and adverbs of time and space (*aproape, departe, sus, jos, devreme, târziu*) accept full comparison, while others achieve only partial comparison; some occur in the comparative of superiority (*mai apoi, mai încolo, mai departe, mai târziu*) or absolute superlative (*foarte aproape, foarte departe*).

As regards adverbial comparison, the old language records the comparative of superiority and relative superlative, derived from Vulgar Latin, leading to the idea that the comparison system still maintains the Latin aspect. Although the number of adverbs in the old language is quite small, contemporary language has a large number of adverbs of manner derived from adjectives, whose compatibility with the degrees of comparison is increasingly high.

This is explained by semantic similarity between comparable adverbs of manner and adjectives expressing quality. Language evolution has led to the enrichment of comparison with a series of values. Adverbs of manner, place and time form degrees of comparison similar to adjectives, except for the morpheme *cel* which remains invariable in the relative superlative.

The comparative of equality is built with: *la fel de, tot așa de, deopotrivă de* etc. These forms "provide the comparative of equality with a clear morphological expression and autonomy at the same time" (Ciompec, *op.cit.*, p. 176).

The comparative of inferiority is formed with *mai puțin* (*Se comportă mai puțin frumos decât colegul lui*). Absolute inferiority is rendered by *cel mai puțin* (*A vorbit cel mai puțin înțelept*). Forms expressing inferiority are considered obsolete and tend to be replaced by opposite variants (*mai puțin bun – mai rău, mai puțin aproape – mai departe*).

Peculiarities of adverbial comparison

Comparative of inferiority

Formally, there is no difference between an adverb and an adjective. They are both formed analytically with the morpheme *mai*. Differences occur in terms of content. If the adjective modifies a predicator, the adverb deals with the degree of manner, time and space. Depending on the three coordinates, there are several types of degrees: prime actant type which shows the characteristic of an object in comparison with another object (*Ion mănâncă mai repede decât Maria*), adverbial type shows the characteristic of the same object in different circumstances – time (*El se simte mai bine azi decât ieri*), space (*El se simte mai bine aici decât acolo*),

manner (*El vorbește mai bine franțuzește decât englezește*), and verbal type (*Mai bine să întrebi decât să nu știi*). The second term of comparison may be missing when action is intensified gradually. Some adverbs are only used in the comparative of superiority. The adverb *well* expresses a range of values which can be enriched contextually:

mai bine – *Abia acum mă simt mai bine.*

mai ușor – *Bea apă ca să se ducă pastila mai bine pe gât.*

mai scump – *A vândut mașina mai bine.*

mai mult – *Au trecut mai bine de doi ani de când nu te-am văzut.*

In such structures, *well* acquires a degree or time value.

Relative superlative

At the level of expression, the difference between adjective and adverb comparison consists in invariability of the morpheme *cel* for the adverb and its variability depending on gender, number and case for the adjective (*El se comportă cel mai bine*, *Ei aleargă cel mai repede*). Sometimes, *cel* varies depending on gender, number and case of the noun (*cărțile cele mai de jos*, *persoanei celei mai aproape*).

Authors argue that in such cases, the structures *cele mai de jos* and *celei mai aproape*, "no longer act as adverbs but as adjectives." (Lüder, *op. cit.*, p. 98). It must be noted that most speakers tend to extend the agreement to situations where adverbs in the relative superlative modify a verb, although the morpheme *cel* remains invariable. Therefore, such constructions as: *sportiva cea mai bine plătită*, *tezele cele mai bine scrise*, *firma cea mai bine cotate* frequently replace the correct variants: *sportiva cel mai bine plătită*, *tezele cel mai bine scrise*, *firma cel mai bine cotate*.

This tendency could be explained by the frequent confusion between *cel*, morpheme of the adverbial relative superlative (invariable) and *cel*, demonstrative pronoun (variable).

Constructions with demonstrative pronouns are highly used in the current language. Similar to the adjective, the object of relative superlative is built with such prepositions as: *din*, *dintre*, *de*. *Din* is usually attached to a noun in the singular (*a cântat cel mai frumos din formație*), *dintre* indicates the inclusion of the compared object into a group of elements and combines with plural nouns (*a citit cel mai fluent dintre participanți*), and *de* is used when the object is expressed by an adverb of time or place (*cel mai bine plătit om de atunci / aici*). The speakers' general tendency to reverse the roles of prepositions *din / dintre* is easily noticeable, especially in oral communication (*S-a comportat cel mai frumos din / dintre studenții prezenți*).

Absolute superlative

One of the peculiarities of absolute superlative consists in enriching lexical means with a large number of adverbs of degree and intensity, linked by the preposition *de* (*uluitor, fenomenal, fascinant, extrem, fantastic, grozav, teribil...de*). These forms "involve semes of degree in their semantics indicating the maximum degree of a quantity" (G. Pană Dindelegan, 1992, p. 105).

The prepositional construction *adverb of intensity+de+ adverb* is frequently used in the contemporary language system and expresses a superlative evaluation, generating the idea of maximum intensity. It is mainly used in literary language.

Conclusions

Enriching class with a number of new adverbs of manner has generated various possibilities of combination with various degrees of comparison. Along with grammaticalized forms which provide degree values, there are lexical means mainly used in folklore. One can also notice the enrichment of the adverb class with numerous stylistic means expressing degree. All these features have emerged as a result of language development, and are sometimes facilitated by the contact with other Romance languages (French, Italian).

Bibliography

- Ciompec, G., 1985, *Morfosintaxa adverbului românesc, sincronie și diacronie*, București, Ed. Științifică și Enciclopedică
- Feodorov, I., 2003, *Exprimarea gradăției în limba arabă*, București, Ed. Academiei Române
- Lüder, E., 1995, *Procedee de gradăție lingvistică*, Iași, Ed. Universității Al. I. Cuza
- Manoliu-Manea, M., 1968, *Sistematica substitutelor din româna contemporană standard*, București, Ed. Academiei Române
- Pană-Dindelegan, G., 1994, *Teorie și analiză gramaticală*, Ed. a.II-a, București Coresi
- Pană-Dindelegan, G., *Structura adverb + de +adjectiv (sau adverb): descriere și interpretare semantică*, SCL, XXXII, nr.6, p. 593-610
- Pană-Dindelegan, G., 1992, *Sintaxa și semantica. Clase de cuvinte și forme gramaticale cu dublă natură*, București, Tipografia Universității.

Laura **Ionică**, Lecturer Ph.D at the University of Pitești, Romania. She holds a Ph. degree in Philology, University of Pitesti. Her main research areas include Linguistics and English Language Didactics.

VARIABILITY AT GROUP LEVEL VS. VARIABILITY IN INDIVIDUALS¹

Abstract: *Different authorities have taken different perspectives with regard to the issue of variability, its existence and form. Some have claimed that variability exists in individuals and is either systematic or non-systematic. Others propose that variability as an individual phenomenon occurs only in its systematic form. Yet, a third position claims that variability in individuals does not exist, rather it occurs only at a group level. In this paper I discuss the latter two positions. First, I discuss the position that variability exists only as a group phenomenon. Then, I present a counter-argument for systematic variability in individuals. The argumentation is based on empirical findings.*

Keywords: *variability, Tarone, Bickerton.*

Résumé: *Des autorités différentes ont adopté des points de vue différents par rapport à la question de la variabilité, de son existence et de sa forme. Certains ont affirmé que la variabilité existe chez les individus et qu'elle est soit systématique ou non systématique. D'autres proposent que la variabilité en tant que phénomène individuel n'apparaisse que dans sa forme systématique. D'autre part, il existe une troisième opinion selon laquelle la variabilité n'existe pas dans les individus, mais se produit uniquement au niveau de groupe.*

Dans cet article je discute les deux derniers points de vue. Primo, je discute la position selon laquelle la variabilité n'existe qu'en tant de phénomène de groupe. Ensuite, je présente un contre-argument pour une variabilité systématique dans les individus. L'argumentation repose sur des données empiriques.

Mots clés: *variabilité, Tarone, Bickerton.*

1. Introduction

Although variability in language has not been extensively studied and there have been very few studies aiming exclusively at that phenomenon, different streams of thought have developed making grounds for lively discussions in this area. More specifically, different authorities have taken different perspectives with regard to the issue of variability, its existence and form. Some have claimed that variability exists in individuals and occurs in two forms being either systematic or non-systematic. Others propose that variability as an individual phenomenon occurs only in its systematic form. Yet, a third position claims that variability in individuals does not exist, rather it occurs only at a group level.

¹ Sonja **Kitanovska-Kimovska**
Blaze Koneski Faculty of Philology, Skopje
sonjakitanovska@yahoo.com

In this paper I will focus on the latter two positions. First, I will briefly discuss the position that variability exists only as a group phenomenon, as represented by Bickerton (1975 in Ellis 1985a, 1985b and Preston 1996). Then, I will present a counter-argument and show how things can be viewed from another perspective. Specifically, I will present Tarone's arguments for systematic variability in individuals. The argumentation will be based on her (1985, 1988a) findings.

2. Variability at a group level

Bickerton's claims about variability as a group phenomenon are based on the dynamic paradigm to variability in language. Therefore, in order to understand his position better, before discussing it and its arguments, a brief description of the dynamic paradigm is in place.

2.1. The Dynamic Paradigm

The phenomenon of variation has been investigated in several different paradigms. The dynamic paradigm, also known as wave theory (Bailey 1974 in Preston 1996), is one of them. According to this paradigm, language variation is a result of rule-changes taking place over time. On this view changes of language rules spread within a community like waves, gradually covering different groups of speakers¹. For example, following Preston (ibid.), a certain change first appears within one group of speakers and in the course of time slowly continues to spread in another group within the same community. As it spreads across the second group of speakers, the group that first began the language change introduces a second rule. While this second rule is spread among the second group of speakers and the first rule continues to spread within a third group of speakers, a third rule appears in the first group, which is in turn spread gradually across other groups. Thus, in a continuous process rules of change spread within the community from one group of speakers to another in waves such that a certain group of speakers is always ahead of the ones picking up change later than it does. That a group has picked up a rule is determined on the basis of the mean scores of all speakers within the group (Preston ibid.). This leaves space for variation between speakers of a group, as it is perfectly possible for one speaker to accept the rule before another.

2.2. Variability in creole languages

Taking these assumptions as a starting point, Bickerton studies creole languages thinking that they present favourable ground for such spread of rule changes. Using the implicational scaling technique² and assuming that language presents a set of

¹ A group of speakers is defined in terms of social similarity or geographical location (Preston ibid.).

² A good example of how the implicational scaling technique works is Dittmar's study (1980 summarised in Ellis 1985a).

intersecting idiolects, he identifies three idiolects in Guyanese creole: acrolect, mesolect and basilect (Ellis 1985a). According to him they constitute a continuum: the acrolect being closest to the standard and the basilect being furthest from it, with the mesolect somewhere in between. Having classified the speakers in groups based on the frequency with which they used particular forms, Bickerton found out that there is a hierarchy of features found in idiolects. Notably, the presence of a feature in an idiolect entails the presence of other features, moreover, the presence of some features in one idiolect implicates the presence of others in other idiolects. For example, following Ellis (1985a), if features A, B and C are found in the acrolect, then features A and B are found in the mesolect and feature A is found in the basilect, or if a feature D is present in one person's idiolect, then features E and F are present, too. Based on such findings about the spread of features, i.e. rules, Bickerton concludes that there is variability within groups of speakers. According to him speakers differing only by one rule may belong to the same group, that giving rise to within-group variability. He argues that there is no variation within individuals, rather variation occurs only when data from several speakers are gathered together (Preston *ibid.*). Bickerton admits that when change takes place in a certain speaker, some features may perform the same function competing with each other. However, he states that the transition from one rule system to another is very brief and the individual variability occurring in that period is short-lived, if not only apparent (Preston *ibid.*). The greatest variability that seems to appear is the shifting between different idiolects along the continuum depending on the social situation. Thus, a person may use an acrolectal form on one occasion and a basilectal one on another. Both forms are used for the same function, however, one is a marker of high education and social prestige, while the other a tool for preserving close links with the community. As long as these systems are viewed as separate grammars this code-shifting is not subject to variable rules (Preston *ibid.*). The conclusion that Bickerton makes is that individual variability is apparent and the individual systems are relatively nonvariable. The only real variability occurs at the group level when data from several speakers are 'lumped together' (Preston *ibid.*).

3. Variability at an individual level

However, there are other authorities who do not agree with this argument and offer evidence against it. Tarone (1982, 1983, 1985, 1988a, 1988b) is the most influential one. Developing her work based on the Labovian paradigm on variability, her central claim is that alternative forms in a learner language do not occur randomly, rather they perform different functions and their use is always systematic. She argues for systematic variability within individuals supporting her position with empirical evidence.

3.1 Tarone's basic assumptions

Tarone's (ibid.) basic assumption is that a learner's interlanguage consists of a continuum of styles ranging from vernacular to careful. Following Labov, she defines the vernacular as the style in which learners pay the least attention to the forms they use, while the careful as the style in which learners pay the most attention to language forms. According to her, the vernacular style is characteristic of the ordinary conversational language and the careful one is typical of more formal situations. In her 'capability continuum', a learner's competence is measured against both ends of the linguistic continuum and in order to be considered capable in a given language, a learner must have good command of both the vernacular and careful styles, as well as all the styles in between.

On this view, interlanguage is seen as highly systematic. Its systematicity lies in its rule-governed and consistent nature. Namely, according to Tarone (ibid.), the interlanguage system is describable by a set of variable and categorical underlying rules and is internally consistent. Of all the styles in the interlanguage continuum, the vernacular is the most consistent one. It is the most systematic and stable style as it is not susceptible to influence from other language systems. As opposed to the relative invariability of the vernacular, the careful style is highly variable in the sense of being more influenced by invasion of native and target language forms.¹

Tarone (ibid.) states that style-shifting in learners occurs as a result of the variance in the amount of attention paid to language forms. When there is shifting between styles, there is a change in the status of rules with some categorical rules becoming more variable and some variable rules becoming more categorical. On this position, in order to track variability learners should be observed in different situations where the amount of attention they pay to forms varies. Thus, examination of utterances when least attention is paid will provide information about the vernacular, whereas observation of learner utterances when most attention is paid will offer data about the careful style. In the context of interlanguage research, Tarone (ibid.) assumes, that the two different kinds of information about the learner's competence can be provided by two different tasks. A task in which the learner is involved in meaningful communication where the language is used as a tool to achieve a communicative goal will elicit information about the vernacular, whereas a task asking for learner's intuitions about grammaticality where language is the object of observation will provide data about the learner's careful style (Tarone 1982). In addition, she hypothesises that the level of accuracy in performance will correlate with the level of attention paid to language form.

¹ For a more detail study on and evidence for this phenomenon see Beebe 1980.

3.2. Evidence for individual variability

Bearing these assumptions in mind, Tarone (1985) conducted a study in which she asked ten Arabic and ten Japanese second-language learners of English to perform three different tasks ranging from careful to vernacular: a grammaticality judgement task, an oral interview and an oral narration task. She has assumed that the grammaticality judgement task required most attention to language form, the oral narration task the least attention and the oral interview, intermediate level of attention to form. She tested occurrence in obligatory contexts of third person singular present tense –s, the article, the noun plural –s, feminine gender of pronouns, third person singular direct object pronouns and third person singular subject pronouns. The data analysis showed that most of her assumptions were correct. Basically, the results showed that there is systematic variability in learners' production of some forms. It was shown that learners' performance on the same form was different in different tasks. Moreover, the performance ranged along a continuous dimension with more than two styles and the styles identified correlated with the amount of attention paid to language forms. It was also possible to see that each style contained some variable and some categorical rules. However, there was one aspect of the results that was not expected and could not be explained with the factor attention to form. The production of the article and the direct object pronoun was least accurate in the task requiring most attention to form and most accurate in the task requiring least attention.

Thus, in order to find an explanation of this unexpected development, Tarone & Perrish (1988a) reanalysed the data, looking more closely at the article and the functions it played in different tasks. It was found out that it is used differently in different tasks depending on the communicative demands of the task. Thus, in the oral narration task in order to produce a comprehensible and coherent text learners use the article more extensively and more accurately. On the other hand, in the grammaticality judgement task, where the learner does not have a communicative goal, the use of the article and the accuracy rate decrease. Such results indicate that there is systematic variability in learners. Depending on the communicative demands and the level of cohesiveness they want to achieve in order to convey a comprehensible message, they use different forms. This kind of form-function mapping shows that there is variability in individuals and that it is systematic.

4. Conclusion

As can be seen from the above discussion there are disagreements about the issue of variability in individuals. Bickerton and Tarone have come up with contrasting views on this matter, the former claiming that variability exists only at a group level with individual variability being apparent, the latter arguing that individual variation occurs regularly and in a systematic manner. Basing her analysis on empirical evidence, Tarone refutes Bickerton's claims that variability is apparent.

Rather, she shows that, being systematic, individual variability exists as an inherent feature of interlanguage development.

Bibliography

- Beebe, L. M., 1980, "Sociolinguistic Variation and Style Shifting in Second Language Acquisition", *Language Learning*, Vol. 30/2, p. 433-447.
- Ellis, R., 1985a, *Understanding Second Language Acquisition*, Oxford, Oxford University Press.
- Ellis R., 1985b, "Sources of Variability in Interlanguage", *Applied Linguistics*, Vol. 6/2, p.118-131.
- Preston, D., 1996, "Variationist Linguistics and Second Language Acquisition" in Ritchie, W. C. & Bathia, T. (eds.) *Handbook of Second Language Acquisition*. San Diego: Academic Press, p. 229-265.
- Tarone, E., 1982, "Systematicity and Attention in Interlanguage", *Language Learning*, Vol. 32/1, p. 69-84.
- Tarone, E., 1983, "On the Variability of Interlanguage Systems", *Applied Linguistics*, Vol. 4/2, p. 142-163.
- Tarone, E., 1985, "Variability in Interlanguage Use: A Study of Style-shifting in Morphology and Syntax", *Language Learning*, Vol. 35/3, p. 373-403.
- Tarone, E. & Parrish, B. 1988a, "Task-Related Variation in Interlanguage: The Case of Articles", *Language Learning*, Vol. 38/1, p. 21-44.
- Tarone, E., 1988b, *Variation in Interlanguage*, London, Edward Arnold.

Sonja **Kitanovska-Kimovska** has obtained her PhD in Translation Studies from Ss Cyril and Methodius University in Skopje after completing a BA in English Language and Literature at the same university and an MPhil in English and Applied Linguistics at the University of Cambridge, UK. She is currently teaching English and writing at the Department of Translation and Interpreting at Blazhe Koneski Faculty of Philology in Skopje. Previously she held posts as Associate Lecturer at FON University teaching translation theory and practice and at the Faculty of Computer Science and Engineering (FINKI) teaching professional skills. Her main research interests include translation and style, contrastive studies of English and Macedonian and second language acquisition.

LA DÉNOMINATION DES LANGUES DANS LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN¹

Résumé : Nous nous proposons dans cette contribution de démontrer comment les langues sont nommées dans certains pays qui entourent la mer Méditerranée. La particularité de cette aire géographique est, non seulement, de ressembler aussi bien des pays qui utilisent des langues indo-européennes et d'autres qui utilisent des langues chamito-sémitiques, ce qui suppose que nous pouvons voir la manière de dénommer les langues dans deux familles linguistiques différentes, que des pays où coexistent plusieurs langues avec des statuts différents, souvent une seule langue officielle et d'autres langues à statut non déterminé. Pour répondre à cette question, nous avons recueilli un corpus de noms de langue donnés en français et que nous avons décrits sur le plan morphologique et sur le plan référentiel et sémantique.

Mots-clés : noms de langues, morphologie, sémantique, corpus, statut, dénomination.

Abstract: We suggest in this contribution unsettling how the languages are named in some countries which surround the Mediterranean Sea. The peculiarity of this geographical area is, not only, to look like at the same time countries which use Indo-European languages and others which use Semito-Hamitic languages, what supposes that we can see the way of calling the languages in two different linguistic families, but also countries where coexist several languages with different statuses, often single official language and other languages with not determined status. To answer this question, we collected a corpus of names of language given in French and that we described on the morphological plan and on the reference and semantic plan.

Keywords: names of languages, morphology, semantics, corpus, status, denomination.

« Un nom de langue fait nécessairement appel à différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Outre le fait qu'il relève de l'histoire, de l'anthropologie culturelle, des sciences politiques, de la sociologie et de la psychologie, il concerne aussi surtout la sémiologie et la linguistique. » (Cheriguen, 2007 : 137)

Les noms de langues suscitent de plus en plus l'attention des chercheurs d'aujourd'hui. En effet, des volumes entiers sont consacrés à l'étude, à la

¹ Soufiane **Lanseur**, Université de Bejaia.
slanseur@gmail.com

classification et à la description de ces noms. Notre travail consistera à étudier les noms des langues officielles, nationales, régionales, parlées dans dix pays qui entourent la mer méditerranéenne. Avec une centaine de noms qui désignent ces langues, dialectes et parlers, nous essaierons de déterminer la relation qui existe entre ces glossonymes et le statut de la langue en question. La question principale de cette contribution est de savoir comment on nomme les langues dans les pays du pourtour méditerranéen. Nous avons remarqué que la plupart des noms de langues ne sont que des gentilés ou des toponymes. À ce propos Tabouret-Keller écrit (2007 :7) « le nom d'une langue est ainsi toujours le nom d'une autre réalité, géographique, ethnique, politique, linguistique, institutionnelle, sociolinguistique, et ainsi de suite ». En effet, les noms des peuples et les lieux qu'ils habitent semblent être les seules sources de dénominations des langues du pourtour méditerranéen, donc cela suppose que les noms donnés aux peuples sont les mêmes qu'on donne à leurs langues. Nous nous demandons si tous les noms de langues obéissent à ce principe. Dans ce cas, l'étude des noms de langues revient à faire l'étude des toponymes et des gentilés (noms de peuples), c'est-à-dire que nous sommes en face de l'un des objets de l'onomastique. Pour répondre à ces questionnements, nous avons recueilli un corpus qui se constitue de cent vingt-sept noms de langues.

I. Le corpus

Pour constituer notre corpus, nous avons fait appel aux différents dictionnaires et encyclopédies qui existent en format numérique et aux sites qui collectionnent les noms de langues. Nous avons notamment consulté le *Grand Robert de la langue française*, le *Trésor de la langue française*¹, l'encyclopédie libre *Wikipédia*², ainsi que *Lexilogos*³, un site qui rassemble la majorité des dictionnaires numériques en français et dans d'autres langues, et le site « L'aménagement linguistique dans le monde »⁴ de Jacques Leclerc. Nous avons donc relevé les langues des pays qui se situent autour de la Méditerranée. Les trois rives africaine, européenne et asiatique, contiennent un nombre de 23 pays sur lesquels nous ne prenons que 10 pour des raisons méthodologiques, car la prise en charge de toutes les langues des vingt-trois pays présente un énorme travail qui ne saurait être confiné dans un article d'une

¹ www.atilf.atilf.fr/

² www.fr.wikipedia.org/

³ [www.lexilogos.com /](http://www.lexilogos.com/)

⁴ [<http://www.tlfq.ulaval.ca/>]

vingtaine de pages. Nous avons choisi de prendre dans la rive africaine quatre pays qui sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte ; dans la rive européenne, l'Italie, l'Espagne et la France, et du côté asiatique, nous étudierons les noms des langues présentes en Syrie, au Liban et en Turquie.

Cette collecte nous a amené à considérer une centaine de noms de langues parmi lesquels il y a des noms de langues officielles, nationales et régionales. Ce corpus recevra en premier lieu une étude morphologique, pour distinguer les différents affixes servant à la création des noms, puis nous examinerons à la lumière de cette description la question de leur statut en relation avec le nom donné. Enfin, nous essaierons de déduire la connotation méliorative ou péjorative des noms en relation avec le statut de la langue.

Nous présenterons sous forme de tableau les différentes langues recensées pour chacun des pays.

<i>Pays</i>	<i>Langues officielles</i>	<i>Autres langues</i>	<i>Nombre</i>
Algérie	Arabe	arabe algérien, arabe hassanya, arabe saharien, kabyle, nedroumi, chaoui, chelha, chenoui, matmata, mozabite, touareg, tamazight, zenati, tetuani, français, korandjé	17
Maroc	Arabe	parler hassani, espagnol, français, <i>tamazight de l'atlas</i> , mdini, jebli, aroubi, Arabe marocain, rifain, chleuh	11
Tunisie	Arabe	Arabe tunisien (daridja), berbère, français	4
Égypte	Arabe	Égyptien, siwi, copte, nubien	5
France	Français	Alsacien, saint-martinois, créole guadeloupéen, créole martiniquais, créole guyanais, créole réunionnais, langues d'oïl, flamand occidental, franciques lorrains, luxembourgeois, francique méridional, romani, corse, tahitien, breton et gallo, basque, catalan francoprovençal et occitan.	22
Italie	Italien	sarde, frioulan (rhéto-roman), occitan, romani, arbëresh, franco-provençal (valdôtain), slovène, ladin (rhéto-roman), griko, alguérois (catalan) corse, sicilien, lombard oriental, émilien-romagnol, lombard occidental, ligure, piémontais, vénitien, napolitain, austro-bavarois, sinti.	23
Espagne	Espagnol	Aljamiado ; Aragonais ; Aranais ; Basque ; Caló ; Parler canarien ; Fala ; Galaïco-portugais ; Galicien ; Gascon ; Léonais ; Occitan ; Tartessien	15
Liban	Arabe	Arabe libanais, arabe du Golfe, soureth, français	5
Syrie	Arabe	Arabe syrien, Soureth, Néo-araméen occidental, kurde	6
Turquie	Turc	Abaza, Abkhaze, Albanais, Arabe dialectal, Azéri, Galate,	18

		Kabarde, Kurmandji, grec, kurde, laze, Néo-araméen occidental, Oubykh, Soureth, Turoyo, Zazaki	
Total			127

II. Étude morphologique des noms de langues :

Dans cette partie, nous décrivons les formes des noms de langues selon qu'ils sont composés d'une ou de plusieurs parties, et selon qu'ils sont construits à partir d'un lexème et d'un suffixe tout en dressant une liste des affixes qui peuvent entrer dans la construction des noms de langues. Certains noms qui ne sont ni composés, ni construits se rangeront dans la catégorie des noms simples.

1. Les noms composés

Nous avons remarqué qu'il existe trois types de construction des noms de langue composés : le premier type est composé d'un nom métalinguistique suivi d'un adjectif, le deuxième concerne un nom de langue et un adjectif caractérisant et le troisième est construit de deux noms de langues souvent reliés par un trait d'union ou soudés.

1.1. Les noms métalinguistiques : nous avons les noms *langue, créole, parler, dialecte...*

Exemples :

Noms de langue à base de langue : Langues d'oïl ; Langue mozarabe ;

Noms de langue à base de créole : Créole guadeloupéen ; créole martiniquais ; créole guyanais ; créole réunionnais ;

Noms de langue à base de parler : Parler canarien ; parler hassani ;

1.2. Nom de langue avec un adjectif caractérisant : Ce type de nomination est utilisé lorsque les locuteurs veulent différencier leur langue d'une autre censée être en relation de parenté avec la leur. Nous assistons à ce type de dénomination avec les dialectes arabes.

Exemples :

Arabe **algérien**, arabe **hassanya**, arabe **saharien** ; arabe **marocain** ; arabe **syrien** ; arabe **libanais** ; arabe **tunisien** ;

Néo-araméen **occidental** ; lombard **oriental** ; lombard **occidental** ; Flamand occidental ; francique méridional ; Franciques lorrains ; Arabe du Golfe ; Tamazight de l'atlas.

1.3. Deux noms de langue : cette construction révèle l'origine linguistique de cette langue nommée. En effet, elle est utilisée lorsqu'une langue est issue de deux ou de plusieurs autres langues, celles-ci lui donnent leurs noms.

Exemples :

Émilien-romagnol ; franco-provençal ; galaïco-portugais ; austro-bavarois ;

2. Les noms construits : nous parlons de noms de langues construits lorsque ces noms sont composés d'un lexème et d'un suffixe. Il s'agit généralement de noms ethniques qui sont devenus des noms de langues. Nous avons affaire à six préfixes différents, ceux-là mêmes servent à construire des ethniques à partir de toponymes.

2.1. Les suffixes –ais et –ois : selon le Grand Robert de la langue française (GRLF) –ais est un « élément suffixal indiquant l'origine » ; et –ois renvoie au « suffixe d'adjectif ajouté au radical d'un nom de ville, de pays, pour former l'adjectif correspondant ». Dans notre cas, puisque les noms de langues sont des noms d'adjectifs correspondants à des villes, pays ou régions, les mêmes suffixes se trouvent dans ces noms-là.

Exemples :

Avec le suffixe –ais : Aragonais ; Aranais ; piémontais ; français ; Léonais ;

Avec le suffixe –ois : bavarois ; alguérois saint-martinois.

2.2. Le suffixe –ien : selon le GRLF, « le suffixe -ien, -ienne se joint à des noms pour former des adjectifs ou des noms désignant la profession, l'école, la nationalité [...] Ce suffixe d'adjectif produit des formations libres, notamment avec des noms propres. »

Exemples : sicilien ; vénitien ; tartessien ; galicien ; tahitien ; nubien, égyptien.

2.3. Le suffixe –ain : Selon le GRLF, c'est un « suffixe à l'aide duquel sont formés des noms et des adjectifs indiquant l'origine ».

Exemples: napolitain ; valdôtain ; rifain.

2.4. Le suffixe –al : Selon le GRLF, *-al* est un « suffixe servant à former des adjectifs ».

Exemple: Franco-provençal

2.5. Le suffixe –i : propre à l'arabe dialectal, il se joint aux noms propres de lieux pour indiquer l'appartenance.

Exemples : Korandjé ; chenoui ; zenati ; tetuani ; nedroumi ; chaoui ; mdini ; jebli ; aroubi ; siwi ; Zazaki ; Kurmandji ; Azéri ;

3. Les noms simples : certains noms de langues ne sont ni composés, ni construits, ils se rangent dans la catégorie de noms simples.

Exemples :

Les noms se terminant par –o : Turoyo ; caló ; griko ; gallo ; aljamiado ;

Les noms se terminant par –a : fala ; abaza ; matmata ;

Les noms se terminant par –on : breton ; gascon ;

Les noms se terminant par –an : occitan ; frioulan ; catalan ;

Les noms se terminant par –e : laze ; kurde ; kabarde ; galate ; abkhaze ; kurde ; basque ; corse ; berbère ; copte ; basque ; slovène ; sarde ; kabyle ; arabe.

Les noms se terminant par une consonne : soureth ; oubykh ; grec ; ladin ; chleuh ; espagnol ; tamazight ; touareg ; arbëresh.

4. Remarques à propos de la description morphologique

Cette description a donné lieu à une typologie des procédés de formation des noms de langues en français. Cette typologie est constituée de trois grandes classes qui sont les noms de langue composés ; les noms de langue construits et les noms de langue simples.

La première classe est formée de deux manières différentes : il y a des noms qui ont pour base un mot métalinguistique, c'est-à-dire langue, parler, créole, et d'autres qui ont pour base un nom de langue. Ce qu'il y a lieu de constater c'est que cette catégorie concerne seulement les deux noms *arabe* et *tamazight*. Cela s'explique par le fait que l'arabe en tant que langue officielle n'est pas la langue utilisée par les différents peuples des pays arabes. Ce procédé vise à spécifier une langue par un nom composé, mais tout en signalant son origine. Dans les six pays où l'arabe est la langue officielle, nous trouvons qu'il y a une langue nommée arabe+ethnique, (arabe algérien, arabe marocain,...) sauf dans le cas de l'Égypte où

on l'a nommé *égyptien*. Ce nom de langue est équivalent à l'arabe égyptien. Les dialectaux ont subi des évolutions différentes dans les pays du Maghreb et dans les pays orientaux à tel point qu'il n'y a plus d'intercompréhension entre les peuples des différentes régions. Cependant, entre les peuples du Maghreb, cette intercommunication est toujours possible sans avoir recours à une tierce langue. D'ailleurs, les différents arabes dialectaux sont appelés Maghrébins.

Deux noms font exception, l'*arabe saharien*, dialecte du Sud algérien, et l'*arabe hassanya* pratiqué dans la région sud-ouest de l'Algérie, en Mauritanie et au Maroc. Cette dénomination a pour origine le nom d'une tribu (Béni Hassan) qui s'est installée dans cette région. *Saharien* est un adjectif issu d'un toponyme et *hassanya* vient d'un nom d'une tribu.

Pour le *tamazight de l'Atlas*, un dialecte pratiqué au Maroc, ce nom lui a été donné pour le distinguer de la langue tamazight qui est considérée comme l'ancêtre de tous les dialectes berbères se trouvant au nord de l'Afrique. Donc cette spécification sert à relier à la fois ce dialecte à sa langue-mère et à la différencier d'elle. Donc les adjectifs utilisés pour différencier l'arabe dialectal de l'arabe standard dérivent de noms propres (gentilés). Pour *tamazight de l'Atlas*, il ne s'agit pas d'un adjectif, mais d'un complément du nom où le second nom est un toponyme. Cette remarque vaut aussi pour le glossonyme *arabe du Golfe* où le second nom est un toponyme.

Ce procédé se trouve aussi dans la dénomination des langues européennes, mais l'adjectif ajouté ne renvoie pas à un gentilé, ni à un nom de lieu. Il fait référence à l'espace d'une manière générale. Les trois adjectifs utilisés sont *occidental*, *méridional*, *oriental*. Leur usage indique la région où la langue est utilisée par rapport un point supposé. Un seul nom *franciques lorrains* indique le lieu d'utilisation de cette langue par le biais d'un toponyme.

Un autre procédé de dénomination peut être désigné par les noms de langue savants parce que les glossonymes qui résultent sont donnés par des linguistes. En effet, sans une connaissance de l'origine de la langue en question, elles ne sont pas possibles. *Émilien-romagnol*, *franco-provençal*, *galaïco-portugais*, *austro-bavarois* sont des langues issues du mélange de deux autres langues. Cette connaissance n'est pas à la portée de tous les locuteurs, seuls les savants peuvent la déduire.

Une des catégories de glossonymes qui peut être traitée différemment est celle où le nom de langue est précédé d'un nom métalinguistique tel que *parler*, *langue*, *créole*. Ce procédé renvoie aux statuts des langues, le fait de désigner une

langue par parler ou créole sert à la classer. Donc, on peut parler de noms de langue classifiants. Dans le corpus, on désigne par *créole* les langues, des variétés de langues, créées sur la base du français et pratiquées dans les départements français d'outre-mer. Le mot *parler* est utilisé pour désigner une langue parlée dans les îles canaries et une variété de l'arabe le *hassanya* dont nous avons parlé précédemment.

Dans la dénomination des langues, l'utilisation de mot *langue* suivi d'un adjectif désignant l'origine de cette langue est équivalente à l'usage d'un nom simple précédé d'un article défini masculin. (Ex : le français = la langue française ; l'arabe= la langue arabe). Cependant lorsqu'il est utilisé en opposition à *parler* et *créole*, il donne un indice sur le statut de cette langue.

Le second procédé consiste dans les noms construits qui sont en apparence simples, mais qui donnent lieu à une analyse en lexème+suffixe. Nous avons relevé six suffixes qui interviennent dans la nomination des langues du corpus. Cinq existent déjà en français et servent à créer des adjectifs à partir d'une base nominale pour désigner l'origine ou la nationalité. Un seul suffixe, le *-i* n'existe pas en français, il s'agit probablement d'un emprunt à l'arabe dialectal en passant par l'emprunt des noms de langues produits dans cette même langue. Un nombre de dix langues a été relevé dans le corpus : neuf se terminent par la voyelle *-i* et un seul se termine par *-é*. En effet, le même procédé qui se trouve dans la désignation des langues en français se trouve aussi en arabe, en général, et en dialectal, en particulier. Ce procédé consiste à nommer une langue par l'ethnique qui sert à désigner les locuteurs de cette langue. C'est un procédé commun au français et à l'arabe dans la désignation des langues. Ce qui laisse un doute sur l'existence de noms de langue indépendamment des gentilés et des toponymes. Cela nous incite à réfléchir sur la possibilité que les noms de langues puissent être étudiés dans le cadre de l'onomastique et constituer une branche à part entière à laquelle on peut donner le nom de « glossonymie ».

La troisième catégorie est constituée des noms de langues qui ne peuvent être classés ni dans la première, ni dans la deuxième catégorie. Un nombre de 40 noms a été relevé du corpus, que nous avons classés en six catégories selon les phonèmes par lesquels ils se terminent. Dans une étude plus approfondie, cette classification peut servir dans la confection d'un modèle pour l'extraction d'autres suffixes servant à construire des noms de langues. En effet, les voyelles (*-a*, *-o*, *-on*, *-an*) peuvent constituer des suffixes, s'il s'avère que dans les langues d'origines de certains glossonymes, ces lettres ont un statut de morphème, c'est-à-dire qu'elles

possèdent un signifiant et un signifié. Le cas du *-i* dont on a traité ci-dessus est significatif.

III. Description sémantique et référentielle des noms des langues

À présent, nous nous intéresserons à la question du sens des noms de langues. Certes, nous ne traiterons pas des 100 noms de langues que nous avons relevés, parce que d'un côté la taille de la contribution ne le permet pas, et d'un autre côté, les recherches à propos des sens de certains noms de langues se sont avérées infructueuses. Il s'agit de noms opaques. Cette étude sera organisée autour des familles de langues. Nous commencerons par les noms de langues chamito-sémitiques et nous terminerons par les noms de langues indo-européennes.

1. Les noms de langues chamito-sémitiques :

1.1. Les noms des langues berbères :

Amazigh : Selon l'encyclopédie berbère, cet ethnonyme devenu nom de langue est attesté depuis l'Antiquité. C'est le nom par lequel les Berbères se désignent eux-mêmes. Comme nom de langue en kabyle, il se prononce *tamazight* qui correspond en Touareg au mot *tamahaq* ou *tamasheq* par transformation phonétique. Le mot en question signifie, selon Jean-Léon l'Africain¹ (1956 : 15) « langage noble » et ce d'après le sens assigné à l'ethnonyme *amazigh* qui signifie « homme libre, noble ».

Kabyle : selon *l'Encyclopaedia Universalis* (2009) « Le nom de Kabylie est la forme européanisée de l'arabe *ḵbayl* (tribus). Il ne semble pas que les historiens et les géographes d'expression arabe s'en soient servis dans leur nomenclature pour désigner une région quelconque de la Berbérie au Moyen Âge. Cette dénomination a été introduite par des voyageurs européens. De nos jours encore, seuls en usent en Algérie les sujets s'exprimant en français. L'arabophone dira *blad leḵbayl* (pays des tribus), *ḵbayl* étant traité ici en véritable nom propre. Quant aux Kabyles eux-mêmes, ils emploient un terme appartenant au très ancien fonds berbère : *tamourt*, la terre, la terre natale, la patrie, le pays. »² Le nom de langue *Kabyle* dans cette même langue *taḵbaylit* et en arabe *Qbayliya* vient du nom arabe pluriel *Qabail* signifiant « tribus ».

Chaouia : dialecte berbère pratiqué dans la région des Aurès, il vient de l'ethnonyme *achawi* qui signifie, selon Cheriguen (2008 : 142), « pasteur, berger ».

¹ Cité par Salem Chaker dans son article « Amazigh », dans *l'Encyclopédie berbère*.

² M'barek Radjala et Bouziane Semmoud

En tant que nom de langue, il est aussi appelé en kabyle *tachawit* et signifie selon le même auteur « troupeau ».

Mozabite : « le **mozabite** (*tumzabt*) est la langue vernaculaire du peuple éponyme, variante de la langue amazighe, parlée par les Amazighes Mozabites (déformation française de l'authentique At Mzab) dans la vallée du Mzab (en Algérie, au sud de l'Atlas saharien). »¹ En kabyle, *tamzabit* et en arabe *mzabiya*.

Touareg : Le touareg ou tamacheq est un groupe de variantes berbères - le *tamacheq*, le *tamahaq* et le *tamajaq* (ou *tamajaght*), parlées par les Touareg (le terme singulier est « Targui » au masculin, et « Targuia » ou « Targuie » au féminin). Donc, ce nom est une évolution phonétique du mot tamazight². Selon Cheriguen (2008 : 142), touareg signifie « dissident », mais si on prend en considération l'étymologie arabe du mot, c'est-à-dire *terka*, il aura le sens de « tribus ».

Rifain : parler berbère du Maroc qui vient du toponyme *Rif* signifiant en arabe « campagne, montagne » et en kabyle « « bord, extrémité » (Cheriguen, 2008 : 143). En berbère, il s'appelle *tarifit*.

Chenoui : « C'est une langue berbère très proche du chaoui et du rifain, les trois langues étant d'origine zénète. Le chenoui est parlé par les Berbères de la région de la Dahra en Algérie. La répartition géographique du chenoui s'étale sur trois wilayas : Tipaza, Chlef et une petite partie de la wilaya d'Aïn Defla, cette région est appelé Kabylie de la Dahra. »

Chleuh : « *tachelhit* en berbère, *chelha* en arabe, est la langue berbère parlée par les Chleuhs ou Ichelhin du Maroc. La langue tachelhit est la plus importante langue berbère du Maroc par le nombre de locuteurs et par l'ampleur de son extension [...] elle est appelée *tasusit* par les locuteurs de tamazight du sud-est marocain pour la distinguer de leur langue qu'ils dénomment aussi *tachelhit* »³

Matmata : « Les Matmata, tribu berbère, enfants de Faten Ibn Temzit et frères des Matghara et des Lemaia, se partagent en plusieurs branches. Selon le généalogiste Sahec-el-Matmati et ses disciples, le père des Matmata se nommait Maskab, et avait pour surnom Matmat. »⁴

Zénète : « *Taznatit*, ou *berbère du Gourara* / *berbère du Touat*, est une langue berbère zénète, parlée dans la région du Gourara, un archipel d'oasis environnantes de Timimoun dans le Sud algérien, dans la région du Touat, notamment

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mozabite>

² Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Touareg_\(langue\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Touareg_(langue))

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chleuh>

⁴ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Matmata_\(peuple\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Matmata_(peuple))

à Tittaf et Tamentit (où il avait déjà pratiquement disparu en 1985³) »¹. Cheriguen (2008 : 142) écrit en berbère *taznagit*. Il s'agit sans doute du même dialecte.

Siwi : « c'est un dialecte (ou variété) berbère parlé par les Siwis, population berbère sédentaire habitant la région d'oasis de Siwa au nord-ouest de l'Égypte. Elle est la langue maternelle de cette population qui connaît, en langue seconde, également l'arabe égyptien. »² *Siwi* est nom de langue dérivé du toponyme *Siwa*.

Nubien : Les **langues nubiennes** sont un groupe de langues de la famille des langues nilo-sahariennes présentes en Égypte et au Soudan.

1.2. Les noms de langues arabes :

Arabe dialectal : dénomination commune à tous les dialectes venant de l'arabe classique ou littéraire et pratiqués dans l'ensemble des territoires arabes. Ils sont en relation de diglossie avec l'arabe littéraire considéré comme la langue nationale et officielle de ces pays-là.

Arabe hassanya : « également appelé hassani, arabe mauritanien ou maure, ou localement klâm hassân « parler des Banu Hassan », klâm el-bidhân « parler des Blancs », est un dialecte arabe parlé en Mauritanie, au Sahara occidental, dans le sud du Maroc (Guelmim, Assa, Tarfaya, Mhamid el Ghizlane), le désert algérien. C'est le dialecte du clan du Benu Hassan »³.

Arabe saharien : arabe dialectal pratiqué dans le Sahara algérien.

Nedroumi : « *L'arabe nedromi* ou *arabe nedromien* fait partie de l'arabe algérien, lui-même rattaché à la grande famille de l'arabe maghrébin. Il est parlé par une quarantaine de milliers de personnes, vivant principalement à Nedroma »⁴.

Djebli : nom d'un parler marocain qui vient du mot arabe *djebel* signifiant littéralement « montagne ». D'après son nom, il doit désigner un dialecte pratiqué par les montagnards.

Mdini : nom d'un parler marocain qui vient du mot arabe *madina* signifiant littéralement « ville », il s'agit sans doute d'un arabe dialectal pratiqué dans les villes marocaines.

Aroubi : parler marocain, il vient du mot *arabe*.

Égyptien : arabe dialectal pratiqué en Égypte.

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taznatit>

² Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_berbères

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hassanya>

⁴ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_nedromi

Copte : « C'est une langue afro-asiatique descendant de l'égyptien ancien. Elle est la langue liturgique des chrétiens d'Égypte : les Coptes. Le terme « Copte » vient du grec ancien *Aigúptios* qui signifie *Égyptien*, déformé (après syncope phonétique) par les Coptes en *Kuptios* puis suite aux conquêtes arabes de 641, en *Qibt*, prononcé *Hipt* en Basse-Égypte et *Gibt* en Haute-Égypte et au Caire. C'est cette dernière forme qui, empruntée par le français, donne l'ethnonyme *Copte*, lequel sert aussi à désigner la langue. »¹

2. Les langues indo-européennes :

Français : adjectif ethnique qui dérive du toponyme *France* et désigne tout ce qui se rapporte à ce pays. Issue, selon le *TLF*, du bas latin *Francia* signifiant « pays habité par les Francs ».

Espagnol : « Lorsque les Phéniciens, grands navigateurs de l'Antiquité, débarquèrent en Espagne, ils trouvèrent le pays peuplé d'une multitude incroyable de lapins.

Le pays reçut alors aussitôt le nom de *Schephanía*, mot qui signifie selon certains étymologistes « terre des lapins »². Adjectif qui dérive du toponyme *Espagne*, il se rapporte à tout ce qui relève de cette partie de l'Europe. En tant que mot désignant un nom de langue, il est l'équivalent de « langue ibérique ou hispanique ».

Italien : Du nom du peuple des *Italī*, d'une racine indo-européenne qui signifie *Jeunes Taureaux*. C'est un adjectif ethnique qui dérive du nom du pays *Italie* et se rapporte à tout ce qui appartient à cette aire géographique. Précédé de l'article défini masculin, il signifie « langue italienne »³.

Créole guadeloupéen : *Guadeloupéen* est un adjectif qui dérive du toponyme *Guadeloupe* qui tient son origine de l'espagnol *Guadalupe* remontant à l'arabe oued-el-houb « rivière de l'amour »⁴. C'est un créole propre à cette île.

Créole martiniquais : *martiniquais* est un adjectif formé sur le toponyme « *Martinique* qui dériverait du mot indien « *madinina* » ou également « *madinia* », qui signifie « l'île aux fleurs »⁵. Mais, il existe une autre hypothèse sur l'origine du mot Martinique qui viendrait de Saint-Martin, un nom donné par Christophe Colomb.

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Copte>

² Source : <http://www.deslieuxdesmots.com/europe.html>

³ *Ibidem*

⁴ Source : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/etymologies.htm>

⁵ Source : « Origine du nom Martinique », consulté le 29/06/2015 [en ligne] : http://www.ninoumic.net/monsite/lamartinique/descriptionmartinique/Cadre_b.htm

Créole guyanais : *guyanais* est un adjectif formé sur le nom propre Guyane qui est d'origine amérindienne. Il signifie « terre d'eaux abondantes » en arawak¹.

Créole réunionnais : *réunionnais* est adjectif formé sur le nom *réunion* qui signifie selon le GRLF « fait réunir ou de se réunir ». En relation avec l'île de la Réunion qui est un nom donné à l'île Bourbon lorsqu'elle fut annexée à la couronne de France.

Alsacien : Nom de langue pratiquée en Alsace, c'est un adjectif qui dérive de ce même toponyme qui aurait qualifié les Alamans établis de l'autre côté de la rivière (Rhin). Étymologiquement, il viendrait du germanique *Ali* (Autre) et *saz* (établi).

Flamand : étymologiquement, il viendrait de l'ancien germanique *flauma* qui signifie « endroit inondé ». C'est un dialecte parlé en Flandre au nord de la France, selon le GRLF « ensemble des dialectes néerlandais parlés en Belgique. *Le flamand et le wallon sont des dialectes usités en Belgique, pays dont les langues officielles sont le néerlandais et le français.* »

Francique de *franc* signifiant en latin « libre ».

Corse : adjectif dérivé par inversion du nom *Corse*, île de la Méditerranée, il désigne tout ce qui est propre à cette île. Dans son ouvrage *Histoire de la Corse depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours* édité en 1839, Camille De Friess-Colonna écrit qu' « Aucun historien n'a jusqu'à ce jour donné une étymologie satisfaisante des noms de *Cyrnos* et de *Corse*. Les uns assurent que *Cyrnos* était un fils d'Hercule, qui donna son nom au pays que nous connaissons. Les autres, et Samuel Bochart sont de ce nombre, prétendent que le nom de *Cyrne* voulant dire, en langue phénicienne, *couvert de forêts*, ce nom dut être imposé à la Corse d'aujourd'hui par les voyageurs phéniciens, qui furent frappés de la richesse de ses forêts. »

Tahitien : adjectif dérivé du nom propre *Tahiti* (île principale de l'archipel de la Société). Il est possible que ce nom soit dérivé de *ta-hi ta-hi*, « seul, seul », ou « mer, mer », ce qui signifie « pour soi », ou entouré entièrement par la mer ; ou *ta-ha ta-i*, un lieu dans la mer, ou *te-hi-to* (« vieux, ancien »)².

Gallo : « Le terme « gallo » est parfois orthographié « galo », « gallot » ou « galloù ». Le gallo est aussi appelé « langue gallèse » ou « britto-roman »³.

« Gallo » vient du breton *gall*, signifiant « français », issu d'un radical celtique. Il a pour correspondants le gallois *gall* qui signifie « étranger » et le gaélique *gail* qui

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Guyana>

² Source : <https://fr.wiktionary.org/wiki/Tahiti>

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gallo>

signifie « anglais ». Le féminin de gallo, « gallèse », vient du breton *gallez*, forme féminine de *gall*. Le terme *gallo* est donc d'origine bretonne¹. Selon le GRLF, « Français régional parlé dans la partie de la Bretagne où l'on ne parle pas breton. »

Basque : le mot « basque » viendrait du nom d'un peuple antique, les Vascons (en espagnol, basque s'écrit *vasco*), qui en passant par gascon (adaptation gallo-romaine d'une prononciation germanique *Waskon*) a finalement donné son nom à la Gascogne. Quant au terme autochtone (endonyme) *eusk-*, celui que les Basques donnent à leur langue et à eux-mêmes — *Euskaldunak* (en français : « ceux qui parlent l'euskara ») —, il vient probablement du nom des Auscii, la principale tribu aquitaine de l'Antiquité qui a donné son nom à la ville d'Auch dans le département du Gers qui portait d'ailleurs autrefois le nom basco-aquitain *Elimberrum*, du basque *ili-berri* « ville neuve »².

Catalan : « l'origine de ce nom reste encore aujourd'hui incertaine :

« C'est le mot *gotholandia*, « la terre des Goths », qui a d'abord été proposé comme origine de Catalogne. Mais outre qu'on ne le trouve jamais dans les documents du Moyen Âge, les altérations phonétiques qu'il suppose rendent l'hypothèse peu vraisemblable. Une autre théorie voudrait que les Catalans viennent des *castellani*, « les gens des châteaux ».

On serait passé de *castellani* à *catlans* puis à *catalans*. L'origine serait donc la même que celle de Castille.

Il y a même ceux qui font de *catalan* une forme raccourcie de *montecatalanus*, dérivé de *montecatanus* (*montcada* en bas-latin).

Enfin on ne peut passer sous silence la dernière née des hypothèses, qui donnerait au nom une origine arabe. Étymologiquement, le nom « Catalogne » aurait été formé à partir du nom arabe de la « frontière supérieure » : *at-t'agr al-a'là* > *t'agr-a'là* > *català*. Cela pose des problèmes phonétiques évidents. »³

Occitan ou langue d'oc : c'est une langue parlée au sud de la France. « *Oc* vient du latin *hoc* qui signifie littéralement cela. En fait, on exprimait ainsi l'affirmative : c'est cela ! De ce terme s'est forgé le nom de la région du Languedoc, pays de langue d'oc. Le terme *Occitanie* apparaît au Moyen Âge sous sa forme

¹ *Ibidem*

² Source : <http://www.thai-english.net/france-sex/basque48954.htm>

³ La catalogne : son nom et ses limites historiques, in <http://www.mediterranees.net/vagabondages/divers/catalogne.html>, consulté le 05/03/2013.

latine *Occitania*, nom dont la terminaison a certainement été forgée sur le modèle d'*Aquitania*. »¹

Breton : adjectif dérivé du nom *Bretagne* qui vient du nom du peuple des *Brittani*, qui pourrait venir d'une racine indo-européenne qui signifie « intelligent ».

Soureth : « Soureth signifie syriaque, mais a aussi le sens de chrétien, c'est la langue des Chrétiens » (Rhétoré, 1912).

3. Les glossonymes-toponymiques et les glossonymes-ethniques

Concernant les procédés de nomination des langues, Tabouret-Keller (1997 :15) explique qu'« un schéma général pourrait être le suivant : le nom d'un territoire est aussi, ou le devient, le nom des ceux qui l'habitent, puis de leur langue, c'est-à-dire que la manière de parler devient le trait identificatoire de l'appartenance à un territoire et à un peuple, voire à une nation ».

À partir de la description sémantique et référentielle des noms de langues, deux catégories de noms se dégagent. On parlera de glossonymes-toponymiques lorsque les noms de langues sont dérivés d'un nom de lieu (toponyme) et nous parlerons de glossonymes-ethniques lorsque ces noms sont en même temps des gentilés, c'est-à-dire que le nom ethnique existe en tant que tel et nom comme un dérivé d'un toponyme. Une troisième catégorie existe, celle-ci regroupe les noms qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre catégorie.

3.1. Les glossonymes-ethniques :

Francique ; basque ; amazigh ; kabyle ; chaouia ; mozabite ; touareg ; zénète ; chenoui ; chleuh ; matmata ; hassanya ; copte ; arabe ; aroubi.

3.2. Les glossonymes-toponymiques :

Rifain ; siwi ; arabe saharien ; tunisien ; libanais ; algérien ; marocain ; syrien ; égyptien ; nedroumi ; guadeloupéen ; martiniquais ; guyanais ; français ; espagnol ; italien ; turc ; réunionnais ; alsace ; flamand ; corse ; tahitien ; breton ; catalan ; djebli ; mdini.

3.3. Glossonymes non-classés :

Occitan ; gallo.

¹ Base de données regroupant tous les dictionnaires gratuits sur internet, in : http://www.lexilogos.com/etymologie_oil_oc.htm, consulté le 05/03/2013

4. Les glossonymes mélioratifs, péjoratifs ou neutres :

À partir de la description sémantique des glossonymes, nous avons constaté que certains noms de langues portent dans leur sémantisme de base une valeur méliorative. Cette valeur se rapporte aux qualités humaines telles que le courage, l'intelligence, la noblesse, la liberté et la couleur de la peau. Nous avons notamment relevé le glossonyme *breton* qui signifie « intelligent », *tamazight* qui signifie « langue noble » ; *français* et *francique* qui font référence au courage via l'adjectif *franc*. Nous avons aussi l'arabe *hassanya* ou parler *hassani* appelé aussi « kalam el bidhan », littéralement « parler des blancs ».

Le nom *berbère* donné aussi à la langue amazigh est considéré comme un nom péjoratif. Il est attribué par les Grecs, les Romains et les Arabes pour désigner le peuple autochtone, puis sa langue. Cheriguen écrit à ce propos (2008 : 13) « l'origine traditionnellement retenue pour *Berbère*, déterminant-adjectif issu d'une onomatopée péjorative se rapportant à une langue inconnue du désignateur grec, puis latin (et arabe) et ressentie comme un bredouillement confus. »

« Pour les Arabes, écrit G. Potiron, cité par Cheriguen (2008 :13) Ifrûquch le Himyarite, (qui) conquiert l'Ifrûqiya, fut frappé par le jargon des indigènes...il s'exclama : Que la « barbara » de ces gens est grande ! entendant par *barbara* un mélange de cris confus. D'où barabira, Berbères, ceux qui parlent un jargon incompréhensible ». Ce serait donc par rapport à un jugement dévalorisant sur la langue berbère que l'ethnonyme se serait formé, selon Cheriguen.

Concernant les noms de la langue berbère, nous remarquons que le glossonyme (*tamazight*) attribué par les locuteurs de cette langue se place dans la catégorie des noms mélioratifs, mais celui qui a été donné par les étrangers prend place dans la catégorie des noms péjoratifs. Cheriguen explique cette opposition (mélioratif/ péjoratif) par la volonté des occupants/ étrangers de dominer les autochtones par la dénomination péjorative de ces derniers. En effet, qualifier un peuple de « barbare » suppose que celui qu'il a nommé est civilisé, donc supérieur, d'où la justification de la domination.

Les autres glossonymes peuvent être qualifiés de neutres parce que leurs significations ne démontrent aucun des deux caractères.

5. Les mécanismes de la nomination des langues en français et dans les autres langues :

Nous avons remarqué lors de la description sémantique des glossonymes que les langues traitées sont nommées différemment en français et par les locuteurs de la

langue nommée. Cela nous a amené à réfléchir sur les mécanismes de production des noms de langues. Cette réflexion étant embryonnaire et ayant besoin d'être observée dans plusieurs langues différentes, nous ne prenons donc que l'exemple de la dénomination des langues en berbère. Cette réflexion nous a été inspirée par le travail effectué par Cheriguen dans son article, « Les noms des langues d'Afrique du Nord », publié en 2008 dans son ouvrage intitulé *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, OPU, 2008.

Si en français, nous avons distingué deux catégories de noms de langues (les glossonymes-toponymiques et les glossonymes-ethniques), en berbère nous relevons un tout autre système de dénomination. Celui-ci consiste dans le fait que les noms de langues sont tous de genre féminin et dans un seul patron qui est t+radical+t. Ce même nom sera utilisé adjectivement pour qualifier tout ce qui se rapporte à la chose ou lieu désigné par le radical.

6. Les enjeux de la dénomination des langues

Le statut de la langue joue un rôle très important dans la dénomination de ces mêmes langues. À côté de l'unicité nominative qui caractérise les langues nationales et officielles des pays examinés, il y a une permanente diversité des noms qui caractérise les langues régionales. Étant donné que la langue nationale ou officielle doit faire l'objet d'un consensus de toute une nation qui reconnaît comme sienne une telle ou telle langue, nous retrouvons que les langues dites régionales sont désignées différemment dans les régions où elles sont pratiquées. En effet, parmi tous les pays dont nous avons examiné les noms de langues, il y a toujours une seule langue nationale, mais plusieurs langues régionales. Un exemple à retenir est celui des noms de langue en Algérie. Devant l'unicité juridique de la langue arabe, il existe au moins 16 noms différents qui désignent les langues régionales. La plupart de ces dénominations sont données à des dialectes issus d'une même langue-souche. Neuf noms sont donnés à des langues dérivées de tamazight (berbère) et les autres à des pratiques régionales de la langue arabe. Nous les avons qualifiées de pratiques parce que l'intercompréhension entre les communautés les parlant existe toujours. De là, nous déduisons que cette diversité de noms est peut-être maintenue dans le but de démontrer aux différentes communautés de locuteurs qu'ils ont des particularités linguistiques et culturelles, donc ils ne peuvent pas s'assimiler aux autres pour revendiquer un statut de langue nationale pour leur pratique et qu'ils continuent à croire que seul l'arabe peut prétendre à ce statut.

Cette remarque vaut aux neuf autres pays dont nous avons examiné les noms de langue. S'agit-il d'une caractéristique des noms de langues? On nomme pour distinguer et pour diviser. L'attribution de glossonymes différents à des langues issues d'une même source empêche en quelque sorte ces langues de s'unir et de s'unifier. Cela se traduira à long terme par une perte d'intercompréhension entre les locuteurs du fait de l'accroissement des différences et par l'éloignement de ces langues au profit de la langue nationale, ce qui les amènera à une perte certaine. Nous pouvons donc affirmer que la dénomination des langues participe dans la planification linguistique.

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de démontrer comment on nomme les langues dans l'espace méditerranéen. Un corpus d'une centaine de noms de langues a été relevé de différentes sources dont des dictionnaires de la langue française. L'objectif principal est d'observer ce phénomène dans la langue française. Au cours de cette étude, nous avons décrit les glossonymes sur le plan morphologique et sur le plan référentiel et sémantique.

Au plan morphologique, nous avons distingué trois catégories morphologiques auxquelles les noms de langues appartiennent. Les glossonymes sont composés de deux parties, ceux-ci se présentent en trois classes différentes selon la nature des composants. Nous avons donc des noms qui se composent d'un nom métalinguistique et d'un adjectif caractérisant la langue, des noms qui ont pour premier élément un nom de langue et un adjectif qui caractérise cette langue, et des glossonymes qui sont composés de deux noms de langues. La deuxième catégorie est celle des noms de langues construits. Ce sont des noms de langues en l'apparence simples, et qui s'écrivent en un seul mot, mais qui renferment des radicaux et des suffixes. Une dernière catégorie est celle des noms où on ne peut pas distinguer deux éléments significatifs.

Au plan sémantique, nous avons répertorié la signification des noms de langues en décrivant le toponyme ou l'ethnique dont ce nom dérive. Donc, le sens du nom de langue ne peut être que le sens du nom dont il dérive. À l'issue de cette description, nous avons distingué deux grandes catégories qui sont les glossonymes-ethniques et les glossonymes-toponymiques. Dans les significations des glossonymes, nous avons remarqué que certains noms renferment une valeur méliorative ou péjorative et d'autres sont neutres.

Enfin, nous avons essayé de comparer les mécanismes de la dénomination des langues en français et en berbère. Nous sommes arrivé à la conclusion que devant la diversité des procédés de dénomination des langues en français, il n'y a que deux procédés en kabyle. Ceux-ci sont les glossonymes composés du mot *tutlayt*¹ suivi d'un adjectif ou d'un mot construit. Son radical est un adjectif caractérisant la région dans laquelle cette langue est parlée.

Les enjeux de la dénomination de ces langues consistent d'un côté à démontrer que seule la langue nationale est unique alors que les autres langues (sans statut officiel) sont aussi différentes que variées. Ce qui empêche leur réunion est le fait qu'elles sont désignées différemment malgré leur appartenance à une même souche. L'exemple du berbère est plus qu'évident au lieu de nommer tous les dialectes par *tamazight* suivi d'un adjectif caractérisant, ils ont été nommés chacun par un nom différent. Or, pour l'*arabe*, il a été procédé différemment, pour donner l'illusion qu'il s'agit d'une seule et même langue.

Bibliographie :

- Chaker S. (dir.), 2010, *Encyclopédie berbère*, [en ligne] <http://encyclopedieberbere.revues.org/> (consulté le 20/05/2015).
- Cheriguen F., 2007, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Cheriguen F., 2008, *Essai de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU.
- Rhétoré, P. J., 1912, *Grammaire de la langue soureth ou chaldéen vulgaire : selon le dialecte de la plaine de Moussoul et des pays adjacents*, Moussoul, Imprimerie des pères dominicains.
- Quemada R. (dir.), 2004, *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, (consulté le 25/06/2015).
- Radjala M. et Semmoud, B., 2009, « Kabyles » in *Encyclopaedia Universalis* [en DVD].
- Rey, Alain (dir), 2005, *Le Grand Robert de la langue française*, Le Robert/SEJER (Version électronique) in : www.lerobert.com (consulté le 25/06/2015).
- Tabouret-Keller A., 1997, *Le nom des langues I – Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- Tabouret-Keller A., 2007, « Préface », *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.
- Wikipedia, Encyclopédie libre, [en ligne] <https://fr.wikipedia.org> (consulté le 20/06/2015).

¹ Signifie langue ou dialecte en français.

|

Studii de gramatică contrastivă

Soufiane **Lanseur** est maître de conférences habilité en linguistique à l'Université de Béjaïa, Algérie, depuis 2004. Son domaine de recherche est la néologie et le contact des langues. Il a rédigé une thèse sur *Le changement lexico-sémantique dans le discours de l'économie en Algérie à travers l'émission radiophonique le rendez-vous de l'économie et du quotidien El Watan*, sous la co-direction de Mme Marie-Luce Honeste (Université Rennes 2- France) et M. Abdenour Arezki (Université de Béjaïa).

**DE L'EFFET DE L'ELLIPSE DANS LES EXPRESSIONS
PROVERBIALES :**

**VALEUR ARGUMENTATIVE ET EQUIVALENCE
TRADUCTIVE (L'EXEMPLE DES PROVERBES TUNISIENS)¹**

Résumé : L'objectif de cet article est de mener une réflexion pour savoir à quel point les proverbes en tant qu'éléments du discours conservent leur sens argumentatif d'autant plus lorsqu'ils sont employés sous une forme elliptique (raccourcie). L'autre objectif visé ici est d'examiner, à travers la traduction des proverbes tunisiens vers le français, les types d'équivalences obtenus et les procédés de traduction employés (adaptation, étoffement, allègement...). Il s'agit en fait de s'interroger si l'opération traductive parvient à maintenir - dans la langue d'arrivée - les singularités, tant formelles que sémantiques des proverbes.

Mots clés : Proverbe, Argumentation, Ellipse, Traduction, Équivalence.

Abstract: The aim of this paper is firstly to carry a reflection to know how the proverbs – as elements of the speech – preserve their argumentative direction when is used in elliptic form (shortened). The other purpose is to study the types of equivalences proverbs obtained through the translation of the Tunisian proverbs into french and examing the processes of translation (adaptation, amplification, reduction...). It is a question to know if traduction operation menages conserve – in the target language – the singularities as well formal and semantic of the proverbs.

Keywords : Proverb, Argumentation, Ellipse, Translation, Equivalence.

Introduction

Nous avons choisi de traiter les proverbes en arabe dialectal (en l'occurrence le dialecte tunisien). En effet, l'arabe dialectal tunisien est riche en proverbes populaires sur différents thèmes comme la vie, la patience, l'amour, etc. Bref ils sont en relation avec le comportement humain dans un environnement naturel. C'est pourquoi que les thèmes dont se relèvent les proverbes font partie du quotidien et de la pratique sociale en général. C'est ainsi que cette caractéristique socio-linguistique est due à la manière dont les proverbes continuent de se transmettre oralement de bouche à oreille. Vu sa *formulation, concise et mémorable*, le proverbe s'appuie généralement sur une formule elliptique et

¹ Riadh **BEN ACHOUR**, Université de Gabès
ilariadh@yahoo.fr

souvent imagée (figurée). C'est pourquoi autant qu'il sert d'argument solide dans le processus argumentatif, il pose des problèmes majeurs dans la traduction.

Le but de cet essai est de démontrer à quel point les proverbes dépassent le simple ornement discursif pour contribuer en tant qu'énoncés stéréotypés, à la fois linguistiques et culturels, à produire un discours particulièrement argumentatif. Il est question de jauger l'effet des proverbes non seulement de point de vue significatif mais aussi et surtout de point de vue persuasif à travers la manière dont ils sont employés ou traduits, sous des formes elliptiques notamment.

1. Le degré de l'argumentation proverbiale entre forme canonique et forme elliptique

Dans ce qui suit, nous allons voir d'abord comment les proverbes sont définis sur le plan linguistique. Il s'agit de voir la manière dont ils se positionnent dans le champ linguistique par rapport à d'autres expressions concurrentes comme les collocations. D'autre part, nous démontrerons comment l'emploi du proverbe, sous sa forme canonique mais aussi et surtout sous sa forme elliptique, contribue fortement à accentuer le processus persuasif dans un discours argumentatif.

1.1 La spécificité linguistique des proverbes :

Linguistiquement parlant, les proverbes sont décrits comme des énoncés figés. Malgré que la classification du proverbe parmi les expressions phraséologiques ne fasse pas consensus entre les linguistes

Il y a au moins deux orientations distinctes concernant la classe linguistique des proverbes. La première considère les proverbes en tant qu'expressions figées c'est-à-dire des phraséologiques. Cependant la deuxième orientation consiste à ne pas assujettir les proverbes au critère de figement linguistique. Pour le premier point de vue nous citons à titre d'exemple Conenna (2000 : 29) qui considère que « Le proverbe est un cas particulier de phrase figée », et Kleiber (2000 :40) qui évoque également l'appartenance du proverbe à la catégorie des expressions figées : « En parlant de dénomination pour le proverbe, il ne faut entendre qu'une et une seule chose : le fait qu'il s'agit d'une expression idiomatique ou figée [...] ».

Le deuxième point de vue est développé surtout par Jean-Claude Anscombe. Pour ce dernier « Le figement n'est pas un trait caractéristique de la catégorie des proverbes telle que je l'ai présentée ci-dessus. En revanche, les proverbes sont formés sur un nombre limité de moules rythmiques, fixes dans un état donné d'une langue, et qui représentent une 'métrique naturelle'. Ces moules varient diachroniquement avec les états de la langue, y compris lexicalement. » (2005 :37).

Nous adoptons cependant un point de vue intermédiaire, celui de Jean Dubois qui considère que la classe de la phraséologie intègre toutes les expressions figées dont

les proverbes. En effet, même lorsque ces derniers n'attestent pas un degré de figement assez important, comme le suggère J. C. Anscombe, gardent pourtant un caractère stabilisé dans la combinaison de leurs constituants : « Le terme d'idiolecte, dit J. DUBOIS, servant souvent à désigner le phénomène linguistique propre à un individu, on réserve parfois le terme de phraséologie à l'évocation d'une construction propre à une langue. Un dictionnaire phraséologique s'assigne pour objet le recensement et la présentation des expressions figées spécifiques à une langue. [...] La phraséologie se définit non par l'écart qu'elle présente par rapport à une langue, mais par le caractère stabilisé de la combinaison qu'elle constitue. », (Dubois, 1973 :378-379).

Le caractère stabilisé dans la combinaison des constituants du proverbe est à notre avis un critère suffisant car il permet de rattacher à la catégorie phraséologie les proverbes. Au vu de ce fait, nous penchons plutôt pour l'appartenance de ce genre d'expression à cette dernière catégorie. Le champ de la phraséologie couvre alors au-delà des collocations (مُتلازمات لفظية) et des expressions idiomatiques (تعابير اصطلاحية) les proverbes (الأمثال الشعبية). Pierre. J. L. Arnaud attribue au proverbe les traits suivants : «- L'autonomie syntaxique ; - L'autonomie textuelle ; - La valeur de vérité générale ; - L'anonymat »¹, (Arnaud, 1991 : 7).

Parmi les caractéristiques qui distinguent le proverbe des autres expressions phraséologiques citées plus haut nous citons d'une part la nature de la dimension de l'unité linguistique du proverbe et, d'autre part le critère qui porte sur la vérité générale.

Au sujet de la dimension de l'unité linguistique du proverbe qui se situe au-delà du niveau des parties du discours pour atteindre celui de la dimension phrastique voire propositionnelle, Saleh Mejri dit : « Ce qui est communément appelé locution proverbiale assure le lien entre ce qui est infra-phrastique et les énoncés phrastiques ».

¹ L'autonomie syntaxique signifie que contrairement à d'autres locutions qui, en raison de leur dimension syntagmatique, ont une dépendance syntaxique vis-à-vis des unités linguistiques dans les quelles elles vont être intégrées, le proverbe n'est pas inclut dans une forme linguistique plus vaste.

L'autonomie textuelle signifie que le proverbe contient une information complète. Autrement dit, il n'a aucune dépendance anaphorique, cataphorique, déictique ou contextuelle par rapport à son contexte d'emploi (contexte linguistique ou extralinguistique).

La vérité générale indique que le proverbe exprime un fait validé par l'expérience, n'est pas limitée dans le temps et ne se réfère à aucune situation spécifique.

Quant au critère de l'anonymat désigne que le proverbe n'est pas attribué à un auteur déterminé. Contrairement à la citation ou l'apophtegme, il est assuré par une transmission anonyme et collective assimilée souvent à la « sagesse populaire ».

a) Enoncé phrastique:

(1) "الصَّبْرُ مِفْتَاحُ الْفَرْجِ"¹

« as-sabru miftâhu al-faraġ »

« La patience est clé de tous les soulagements »

(Équivalent : «Patience et longueur de temps font plus que force ni que de rage»)²

b) Enoncé propositionnel :

(2) "الْجَمَلُ مَا يَرِيشُ حَدَّ بَتِّهِ إِذَا يَرَى حَدْبَتَهُ تَنْقَطِعُ رِقْبَتُهُ"

« al- ġamal mâ yarâš ħadabatah : 'idâ yarâ ħadabatah tataqata. raqabatah »

« Le dromadaire ne voit sa propre bosse ; s'il la voyait, il se romprait le cou ».

En ce qui concerne la vérité générale³ en tant que critère distinctif, elle permet de différencier les proverbes des autres expressions ou combinaisons phraséologiques, les collocations et les expressions idiomatiques, qui peuvent dans certains cas atteindre le seuil de la phrase. Nous citons, à titre d'exemple, le proverbe suivant :

"الدَّوَامُ يَنْقُبُ الرَّخَامَ"

« ad-dawâm yanqub ar-ruĥâm ».

« La persévérance brise le marbre ».

1.2 Le procédé argumentatif du proverbe

1.2.1 Pourquoi emploie-t-on des proverbes ?

Témoignage sans témoin, le proverbe est utilisé pour donner plus de poids au discours, pour entraîner l'adhésion de l'interlocuteur puisqu'il sert généralement d'argument d'autorité contenant une morale ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler. En effet, le proverbe fait référence aux acquis de l'expérience humaine à travers le temps. De ce fait, il est susceptible de fournir à l'être humain, un conseil d'ordre pratique. Du coup, argumenter à l'aide d'un

¹ La plupart de nos exemples (proverbes) sont tirés du livre de Hédi Balegh, *Proverbes tunisiens* (tomes I et II), Tunis, La presse de Tunisie, 1994.

² Il est à noter cependant que les équivalences proposées ne sont pas les seules possibles. D'autres équivalences existent en langue française. À titre d'exemple, "patience et longueur de temps font plus que force ni que de rage" serait un équivalent à « tout vient à point à qui sait attendre ».

³ Au sujet du critère portant sur la vérité générale du proverbe, François Rodegem dit : «Son rôle (de la parémie), dit, consiste à illustrer le discours, par un fait d'expérience, une évidence ou une vérité de bon sens», (RODEGEM, F., 1984, p. 123).

proverbe est un moyen irréfutable de faire accepter les raisonnements par l'interlocuteur.

Il est en effet admis que les proverbes sont souvent décrits comme des vérités générales puisqu'ils se présentent comme un lieu commun partagé par tout locuteur d'une même communauté linguistique, Le pouvoir pragmatique des proverbes est multiple, à ce propos Stéphane Kostantzer dit :

Outre le fait qu'ils mettent en garde, qu'ils corrigent des comportements ou les anticipent, ils servent également à subsumer une situation, c'est-à-dire, à mettre un terme à son analyse et à sa verbalisation; ils offrent de plus au raisonnement le poids et le prestige de la parole d'autorité, qui permet au locuteur de ne pas en assumer la paternité.

(Kostantzer,

2010,

http://www.univmontp3.fr/praxiling/IMG/pdf_Kostantzer1.pdf).

Pour exemplifier cela, nous pouvons citer ici le proverbe suivant :

" ما تغطيش عين الشمس بالغربال " –

« mâ tğattîš 'în aš-šams bi-lğirbâl »

« Il ne faut *pas* essayer de *cacher le soleil avec un tamis* »¹.

(On ne peut pas cacher l'évidence)

Proverbe susceptible d'être utilisé pour dénoncer l'hypocrisie d'un individu. En effet, dans le contexte du proverbe cela signifie que la vérité, souvent éblouissante, ne doit pas être cachée. Le proverbe ci-dessus est susceptible d'être utilisé pour couper l'herbe sous le pied de celui qui cherche par tous les moyens à déformer ou à falsifier la réalité comme le fait de défendre un régime politique corrompu. Pragmatiquement parlant, dans le contexte de ce même exemple, le locuteur qui fait appel à tel proverbe dénonce indirectement mais très efficacement, les dérives dictatoriales d'un régime qui ne cesse de faire croire à ses propres «citoyens» que la vie est belle.

1.2.2 L'effet de la citation proverbiale dans un discours argumentatif

Comme en témoignent les différentes études consacrées aux proverbes, Il n'est plus question aujourd'hui de saisir le rapport entre l'emploi de ce genre de discours et la visée argumentative du locuteur².

En effet, les énoncés proverbiaux se caractérisent par la mise en scène de l'autorité de l'expérience accumulée des générations antérieures ou du pouvoir de

¹ Autres versions de ce proverbe : « n'essaie *pas* de *cacher le soleil avec* une passoire », « Ce n'est pas avec un tamis que l'on cache le soleil » ou encore « On n'arrête *pas* les rayons du *soleil avec un tamis* ».

² Voir entre autres le numéro 139 de la revue Langages consacré à la parole proverbiale.

la « sagesse des nations » via le temps. À ce propos Dominique Maingueneau dit : « Quand on énonce un proverbe, on donne en effet son énoncé comme garanti par une autre instance, "la sagesse des nations", que l'on met en scène dans sa parole et dont on participe indirectement en tant que membre de la communauté linguistique», (Maingueneau, 1996 : 64).

C'est ainsi que les proverbes se présentent comme des arguments irréfutables quand ils sont adéquats et pertinents au contexte et à la situation d'énonciation en général ; car le sens du proverbe est tributaire du contexte où il est dit.

Chaïm Perelman définit l'argumentation ainsi : «l'argumentation se propose d'agir sur un auditoire, de modifier ses convictions ou ses dispositions, par un discours qu'on lui adresse et qui vise à gagner l'adhésion des esprits», (Perelman, 1977 : 29). Comme l'ultime but de l'argumentation est d'agir sur un auditoire pour en modifier ses convictions et gagner son adhésion aux conclusions du processus argumentatif, les proverbes répondent parfaitement à ce genre d'argumentation.

L'argumentation fonctionne par différents moyens de raisonnement. Nous n'en citons que ceux qui sont en rapport avec le procédé proverbial : le raisonnement par l'analogie et le raisonnement par la déduction et particulièrement par le syllogisme. En ce qui concerne le premier raisonnement, il est connu que le raisonnement par analogie opère par rapprochement et par contagion, c'est-à-dire on glisse d'un domaine à un autre par similitude. C'est pourquoi le proverbe imagé, tout comme la métaphore, est susceptible de fonctionner par analogie ; car la similitude ou la ressemblance des deux situations (la forme métaphorique de l'image proverbiale et le contexte de l'énoncé) favorise en principe l'emploi du proverbe. D'ailleurs la métaphore est considérée comme une forme de similitude abrégée.

Quant au raisonnement par le procédé de déduction, il s'agit de tirer une conséquence de quelques faits particuliers - ou dégager une proposition particulière - à partir d'une ou plusieurs idées générales. Nous donnons un exemple en utilisant le syllogisme¹ comme étant une forme particulière de raisonnement déductif ; car le propre du proverbe est d'unir le général au particulier à travers le syllogisme comme moyen d'inférence déductive.

– " من كثرة الرّياس تغرق السفينة "

« min kaṭrit ar-riyâs taḡraq as-safîna »

« Capitaines en grand nombre : le bateau sombre ».

¹ Le syllogisme est une forme particulière de raisonnement déductif. Il consiste à énoncer deux propositions (les prémisses) et à en tirer une conclusion (possible parce qu'un terme commun aux deux prémisses permet de relier les autres termes). Si les prémisses sont acceptées, la conclusion qui en découle doit l'être aussi : « Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel ».

Autrement dit : « À cause du grand nombre de capitaines, le navire coule »

Dans l'exemple ci-dessus, ce qui permet le passage du proverbe (P) à la conclusion (C), dans le domaine du particulier, c'est l'enchaînement, sur le mode de l'inférence, de règles de conduite générales implicites telles que "من كثرة الرّياس " «Capitaines en grand nombre : le bateau sombre», → si "تغرق السفينة" «le bateau sombre» cela est négatif (une chose finit mal) → si cela est négatif, on ne le désire pas → si on ne le désire pas, on doit agir en conséquence.

Le proverbe précédent n'est qu'un exemple de la représentation explicite de ces normes communément acceptées qui génèrent l'action dans un processus pragmatique tel que celui de l'argumentation. Malgré le sens implicite qui a été dégagé par le processus argumentatif appuyé sur le mode de l'inférence, nous considérons cet exemple comme étant une forme d'argumentation explicite qui procède par un proverbe complet (non elliptique).

Dans ce qui suit, nous mettrons d'abord l'accent sur la « force illocutoire » des proverbes abrégés (des proverbes incomplets intentionnellement) qui sont exploités à des fins argumentatifs. Puis, dans un deuxième temps, nous allons surtout étudier la manière dont les proverbes doivent être traduits pour maintenir leur aspect argumentatif.

1.3 Le procédé argumentatif des proverbes elliptiques

1.3.1 Qu'entendons-nous par proverbe elliptique ?

De façon plus globale, dit Judith Wulf, chez Halliday et Hassan (1976), l'ellipse fonctionnelle reçoit un traitement dans le cadre des dispositifs de cohésion du texte. À la différence de la référence qui effectue une relation entre le texte et son extérieur, l'ellipse relève d'une relation endophorique, interne au texte (Wulf, 2008 : 283).

Contrairement aux ellipses qui permettent d'alléger la formulation, éviter la lourdeur et la redondance et qui répondent à un schéma syntaxique strict¹, l'ellipse stylistique ne correspond pas à un élément prédéterminé mais à un effet de place vide, d'effacement ou d'abrègement, mis en scène en contexte. Michel Le Guern dit à propos de ces deux types d'ellipse (l'ellipse syntaxique et l'ellipse stylistique / rhétorique) :

Il n'est pas inutile de préciser la différence entre les deux ellipses. L'ellipse rhétorique, ou stylistique, se définit comme un manque par rapport à la manière habituelle de s'exprimer. Elle est repérée par la confrontation de l'énoncé elliptique avec celui que l'usage commun ferait attendre. [...] l'ellipse des grammairiens peut fort bien ne pas s'écarter de l'usage habituel : elle est même le plus souvent présente dans cet usage habituel (Le Guern, 2008 : 24).

¹ En effet la résolution s'effectue par le parallélisme syntaxique entre la proposition bien formée et la proposition elliptique.

Les enjeux de l'ellipse sont nombreux ; car ce phénomène se manifeste dans maints situations linguistiques ou métalinguistiques le non-dit (l'implicite, la marque zéro), le silence, le refus de conter, entre autres. De plus, en linguistique, l'ellipse fonctionne sur plusieurs plans : morphosyntaxique, sémantique interprétative, linguistique cognitive et linguistique de l'énonciation ou pragmatique. Ce dernier plan nous intéresse davantage dans le présent travail. C'est pourquoi nous avons choisi pour cette étude certains énoncés proverbiaux tunisiens (en dialecte tunisien) ou bien certains types de parémies.

Dans le cas de l'ellipse proverbiale, l'énoncé elliptique n'est pas supposé comme tel mais plutôt interchangeable avec une structure canonique. L'ellipse ici n'isole pas le thème de discours ni son rythme mais elle favorise pleinement leur présence dans la tête de l'interlocuteur. Autrement dit, l'élément elliptique, bien qu'il ne soit pas mentionné, est très présent par son absence. Toutefois l'effacement formel, dans certaines structures attestées comme les proverbes, n'est pas abandonnée à la seule volonté du locuteur ou au hasard de la conversation. En effet, la situation du discours exerce une contrainte sur la forme de l'ellipse ; elle ne permet d'effacer que les éléments connus, alors que les informations nouvelles doivent être conservées.

1.3.2 Force illocutoire des proverbes elliptiques

Qu'entendons-nous par « force illocutoire et effet perlocutoire » ?

Pour répondre à cette question nous devons commencer par présenter, même succinctement, la pragmatique. Cette dernière en tant que branche de la linguistique qui s'intéresse généralement à l'influence des mots sur les interlocuteurs et dont les précurseurs sont Searle et Austin¹ a démontré le pouvoir du mot et de la parole. Le principe de cette théorie s'appuie en premier lieu sur la force de l'acte locutoire et l'acte illocutoire dont la vision stratégique est « parler c'est agir », « c'est convaincre », « c'est modifier l'état d'âme de l'autre ». En second lieu, elle s'appuie également sur l'acte perlocutoire qui consiste non seulement en la production de certains effets sur l'auditoire ; mais sert aussi à mesurer l'impact des mots sur le destinataire à travers ses réflexions, ses actions et ses croyances, etc.

Dans cette optique la question de l'efficacité de l'interaction ne se pose plus au niveau de la véracité ou de la fausseté de l'énoncé mais plutôt au niveau de sa réussite ou de son échec. Autrement dit, l'efficacité du langage se distingue par sa capacité à convaincre et à influencer ses interlocuteurs. C'est ainsi que l'acte perlocutoire n'est en fin de compte que la manifestation pratique de l'intention du locuteur ; c'est-à-dire la conséquence directe de l'acte illocutoire sur l'interlocuteur.

¹ Le livre d'Austin est paru en 1962: *How to do Things with Words* (« Quand dire c'est faire »).

Dans notre cas l'acte perlocutoire se manifeste dans l'interaction positive de l'interlocuteur. Ce dernier se retrouve dans l'obligation de compléter le non dit d'un proverbe tronqué intentionnellement par le locuteur. Celui-ci désire par cet acte de consolider la force illocutoire. Il tente de pousser la pragmatique fondée sur l'acte perlocutoire jusqu'au bout afin de clôturer le processus argumentatif. C'est ainsi qu'il amène l'interlocuteur à s'appropriier avec les propos de proverbes elliptique et à s'adhérer au raisonnement du locuteur. À ce moment-là, l'interlocuteur ne se contente pas seulement à identifier l'expression elliptique mais aussi à en citer.

À titre d'exemple, dans un contexte visant à critiquer ou à se moquer de l'imitation aveugle d'autrui, le locuteur se contente exprès de prononcer une partie du proverbe. Il suggère ainsi à l'interlocuteur d'en finir, surtout que les proverbes sont généralement fortement rythmés :

"جاء يتبّع في مشية الحمام ..."
« ġâ' yitabba' fi mašyat al-ḥamâm ... »
« Du pigeon, il voulu imiter la marche... ».

Le proverbe sera généralement achevé par l'interlocuteur. En effet, ce dernier en tant que participant à l'énonciation pourrait fort probablement citer la seconde partie du proverbe qui a été omise volontairement par le locuteur :

"تألف مشيته."
« tallaf mašyatah »
« Il a perdu alors sa propre démarche. »

De ce fait, en prononçant la seconde partie du proverbe, l'interlocuteur consoliderait fortement la visée argumentative de l'énonciateur.

Dans un autre exemple sur la force illocutoire des proverbes elliptiques, nous faisons appel, à titre indicatif, à un proverbe tunisien que l'on emploie souvent *dans des cas où le remède se révèle pire que le mal*. On l'emploie aussi *lorsqu'on peut faire du mal à quelqu'un en cherchant à lui faire de bien*. Il suffit, dans tel contexte, que le locuteur prononce une partie compréhensible du proverbe pour qu'il soit complété par l'interlocuteur

"جاء يطبها ..."
« ġâ' yitubhâ »
« En cherchant à faire de bien ... »
"عماها"
« mâhâ »
« il a fait du mal. »

À titre illustratif, le proverbe ci-dessus peut être appliqué dans le cas suivant : Dans un contexte politique français Rachida Dati¹ en voulant être diplomate, elle a fait pire. Voici l'extrait qui montre qu'en voulant dire du bien elle a commis des erreurs voire qu'elle a dit le contraire de ce qu'elle pense :

Nicolas Sarkozy ? "C'est quand même le meilleur d'entre nous". C'est en voulant vanter les qualités d'animal politique de l'ancien président de la République que Rachida Dati a prononcé, mardi matin (23 avril 2013) sur RTL, la phrase à ne pas dire en politique. À l'origine "celui qui est probablement le meilleur d'entre nous" servait à Jacques Chirac à désigner son dauphin Alain Juppé. Un Alain Juppé qui n'a jamais pu, depuis, se présenter à la présidentielle.... (Favier, 2013, <http://www.bfmtv.com/politique/cafe-politique-sarkozy-cest-meilleur-dentre-nous-499674.html>).

Il suffit d'avoir dit *pour* avoir fait (expression répandue en pragmatique); se traduit par ceci : il suffit d'avoir déclenché le début du proverbe par le locuteur pour l'avoir complété par l'interlocuteur. *Lorsque ce dernier cherche à compléter l'énoncé de proverbe* produit par le locuteur, il confère alors à l'acte de langage une force illocutoire particulière.

L'acte de langage qui utilise l'énoncé elliptique agit, d'une manière ou d'une autre, sur le processus argumentatif dans une conversation qui vise à modifier une opinion ou un jugement de l'interlocuteur ou l'inciter à agir. D'ailleurs le rythme mélodique ou le contour intonatif de l'expression proverbiale incite l'interlocuteur à compléter les éléments elliptiques de l'énoncé. En effet comme l'intonation peut jouer le jeu des modalités et que le rapport entre celles-ci et la force illocutoire est manifeste alors l'intonation a une incidence sur la force illocutoire.

Le lien systématique qui existe entre intonation et force illocutoire se manifeste de façon évidente lorsqu'on prend en considération des énoncés de plus d'un mot, par exemple une séquence composée de plusieurs mots qui peuvent être linéarisés» dans une même unité tonale :

- (3) mangea un panino. [(il/elle) mange un sandwich] F : affirmation
- (3). a -. mangea un panino. [Mange (t –il/elle) un sandwich ?] F : question
- (3). b -. mangea un panino [Mange un sandwich !] F : ordre (CRESTI, E., 1999, p. 169-170).

¹ Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, pendant le mandat présidentiel de N. Sarkozy.

2. Traduction et équivalence des proverbes: la traduction des proverbes tunisiens vers le français

2.1 Qu'entendons-nous par ellipse dans la traduction proverbiale ?

Un proverbe peut avoir plusieurs interprétations. Par conséquent, il se prête, dans sa traduction, à des versions différentes. C'est ainsi que nous proposons un peu plus loin, au-delà de la structuration explicite du sens proverbial et la recherche des correspondants français pour la plupart des proverbes cités, une double traduction des proverbes tunisiens vers le français. Les écarts engendrés par la variation de la traduction se manifestent entre autre dans les tailles inégales des suites linguistiques produites dans la langue d'arrivée.

Partant de l'idée que le résultat de la *traduction est souvent plus long ou plus court que le texte source, nous entendons alors par le mot ellipse dans l'opération de traduction la production dans la langue d'arrivée d'une séquence langagière plus courte que la séquence originale. En effet, le résultat de la traduction ne peut que différer de l'original et qu'elle ne lui correspondra que partiellement tant sur le plan sémantique que formelle.*

Toutefois cette notion d'ellipse ne se contente pas ici de faire émerger les cas où une telle version ou une telle autre dans la langue d'arrivée seraient plus courte que l'énoncé de départ (**passer d'une unité expressive plus grande vers une unité plus petite**). Elle essaye surtout de mettre en lumière le problème central de la traduction que l'on peut représenter de manière simplifiée à travers le choix de la méthode traductive. Autrement dit, il est question de faire appel à une méthode adéquate, c'est-à-dire de choisir selon les cas qui se présentent entre traduction directe (emprunt, calques et traduction littérale) et la traduction oblique (transposition, modulation, équivalence et adaptation)¹ ou encore des procédés moins obliques ou plus obliques. Il s'agit de voir sous un angle particulier, la traduction des expressions proverbiales, le «comment traduire ou comment redire» quelques proverbes tunisiens en langue française. Par ailleurs, nous mettons l'accent sur le jeu constant entre l'ellipse (*contraction*) et l'abondance (*l'allongement*) dans les versions françaises des proverbes arabes (dialecte tunisien).

¹Nous utilisons ici ces deux termes de la traduction (direct et oblique) au sens proposé par Vinay and Darbelnet (*Comparative stylistics of French and English : A methodology for translation* Callon, 1995) et qui est cité par C. Wilson : « Vinay and Darbelnet différencient la traduction directe (emprunt, calques et traduction littérale) et la traduction oblique (transposition, modulation, équivalence et adaptation) afin de distinguer les traductions qui semblent être mot-à-mot à comparer à celles qui ne le sont pas », Wilson Freeda C., Un modèle de traduction basé sur les proverbes et leurs métaphores : une position cognitive descriptive, in *translation journal*, vol. 14, n° 4, Octobre 2010, consulté le 09/01/2016, http://translationjournal.net/journal/54proverbs_fr.htm.

2.2 Le problème de la restitution du sens dans la traduction des proverbes

Nous cherchons à observer ici le «comment traduire ou comment redire» quelques proverbes tunisiens en langue française. Cela dit, nous traitons la manière dont le transfert des « expressions parémiques »¹ s'effectue entre deux langues appartenant à des cultures et des origines éloignées. La traduction des expressions spécifiques « parémies » défiera-t-elle alors cette divergence culturelle et linguistique ?

À cet égard, analysons dans un tableau des exemples, quelques proverbes tunisiens, où la traduction *se trouve prise entre* deux pôles : la fidélité (la traduction littérale / elle relève parfois du calque) *et la liberté* «conditionnelle» (la traduction du sens). Le contenu traduit, dans le cas des proverbes, se manifeste soit avec *une* certaine expansion soit avec une certaine réduction c'est-à-dire que le résultat de la traduction risque sans cesse d'être flottant par le jeu constant entre l'ellipse et l'abondance.

La quatrième colonne marque la différence de relation qui s'établit entre les deux types de traduction (traduction littérale et traduction libre) et leur original. Il est question de mettre l'accent sur la différence entre les formes concises et les formes prolongées dans les proverbes traduits.

Outre la double traduction française de chaque proverbe exprimé en dialecte tunisien, nous avons essayé dans le tableau 1. de présenter quelques observations concernant les deux types de traduction. Si nous avons entrepris telle démarche, c'est pour tenter de cerner les principaux éléments de la problématique suivante :

Dans une traduction du proverbe serait-il judicieux de traduire un proverbe par le biais de la traduction littérale (l'emprunt, le calque et le mot à mot) ou la traduction libre (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation, l'explication, l'étouffement² (expansion à travers le périphrase), l'allègement³ (réduction et ellipse) ou enfin par le biais d'une recherche « bibliographique », c'est-à-dire rechercher l'équivalent préexistant dans la langue d'arrivée ?

En tout cas, il ne s'agit pas ici, vue les limites de la présente étude, d'apporter des réponses à cette délicate problématique ; mais il est possible de suggérer quelques remarques justifiées par l'observation de ce tableau.

Comme toutes les parémies⁴, lorsqu'il est question de traduire un proverbe le problème se pose de manière particulièrement différente. En effet, l'idée qui peut

¹ Les « expressions parémiques » sont très liées à la langue et au milieu où elles sont apparues.

² Il est souvent utile et même parfois indispensable d'ajouter une précision en traduisant afin d'obtenir le même effet que dans la langue de départ. L'étouffement permet également de parvenir à une formulation plus authentique que la simple traduction littérale.

³ C'est le procédé inverse : la langue d'arrivée n'a pas besoin d'une précision inutile qui viendrait rendre la traduction tout à fait artificielle.

⁴ La notion de "parémie" que nous utilisons est celle qui est présentée par Marianne Eggert de Figueiredo comme suit : « Les parémies, telles que les proverbes, appartiennent à l'ensemble de savoirs partagés par une communauté linguistique donnée. Ce sont des énoncés figés et mémorisés, ce

surgir dans l'esprit de traducteur quand il se trouve confronté à ce genre de traduction est de mener une recherche bibliographique dans le but de trouver un proverbe équivalent pré-existant dans la langue d'arrivée comme l'a déjà mentionné Maryse Privat :

Les proverbes appartiennent à la sagesse populaire et la sagesse populaire étant universelle, il est loisible de penser que les mêmes vérités apparaissent sous des formes diverses d'une langue à une autre [...]. De ce fait le premier pas de la démarche traductrice sera non pas un travail linguistique sur les mots mais une recherche bibliographique, à savoir rechercher l'équivalent (ou les équivalents) pré-existant dans la langue d'arrivée (Privat, 1998 : 283).

Comme le démontre le précédent tableau, il y a plusieurs exemples qui ont un équivalent préexistant dans la langue d'arrivée. Cependant il existe aussi des proverbes qui n'ont pas d'équivalent français ou au moins ils ne sont pas faciles à repérer comme dans les exemples n°2, n° 5, n° 7 et n° 9. Cela peut remettre en question la traduction du proverbe par la recherche de son équivalent dans la langue d'arrivée.

Que fait un traducteur donc lorsqu'il se heurte à un proverbe sans équivalent dans la langue d'arrivée?

À notre avis, il est question d'observer comment la traduction des proverbes en particulier ne dépendra pas seulement d'une affaire linguistique, mais également d'un travail de recherche sur un plan socio-culturel. Le traducteur devrait recourir à un outil qu'Eugene Nida appelle «équivalence dynamique¹».

En ce qui concerne notre tableau précédent, il contient dans la troisième colonne, réservée à la traduction selon le modèle interprétatif (la traduction par la saisie et la restitution du sens), **des versions qui répondent** à cette idée « d'équivalence dynamique » notamment les exemples n° 2, n° 5, n° 7, n° 8, n° 9 et n°10.

Enfin, nous pouvons dire que la notion d'ellipse demeure une variante rarissime en traduction proverbiale notamment ; car ce type de traduction spécialisée est fondé en particulier sur des stratégies sémantiques. Celles-ci relèvent des combinaisons au niveau du sens comme la périphrase, l'explication, la transposition voire même la concentration ; c'est-à-dire la réduction de l'expression.

qui pourrait impliquer en principe une actualisation en bloc, la structure figée et mémorisée devant s'insérer telle quelle dans les productions spontanées », Eggert de Figueiredo « Proverbes dans les discours spontanés » in *Paremia*, 15: 2006, pp. 169-178. ISSN 1132-8940, p.169, pp. 169 – 178.

1 « l'équivalence dynamique » de Nida qui vise à exprimer de la façon la plus naturelle possible le message en prenant en compte la culture du destinataire du message pour chercher à produire chez le destinataire du texte cible un effet équivalent à celui produit chez le destinataire du texte source » (Fu Rong, 2010 :174).

Conclusion

L'ellipse peut correspondre à un marquage pragmatique de l'interaction. Autrement dit, le recours à l'ellipse est susceptible d'être choisi pour des considérations stratégiques. En effet, l'absence de verbal peut être intentionnelle et donc visée, c'est alors le non verbal qui reconstitue le sens de la partie elliptique. Cela est vrai non seulement dans le discours en général mais aussi et surtout dans le discours proverbial comme nous l'avons vu dans la première partie de la présente étude.

L'ellipse est d'autant plus rare dans la traduction que dans le langage courant car les procédés d'allongement (le phénomène de la périphrase entre autres) sont nettement plus importants, surtout lorsqu'il est question de traduire de l'arabe vers le français, que les procédés de concision.

Au-delà de la plupart des arguments traditionnellement utilisés dans les discours argumentatifs, le présent article a tenté par le biais de l'ellipse d'apporter un point de vue nouveau à la force de l'argument qui fait appel à la doxa en l'occurrence l'expression proverbiale. L'ellipse en tant que figure de style souligne la vertu d'économie. Celle-ci est partagée par le proverbe qui se présente comme une vérité concise et admise pour tout locuteur appartenant à la même communauté linguistique. Toutefois la traduction des proverbes de l'arabe vers le français peut produire un énoncé ou un texte dont le caractère formel (allègement ou réduction / étoffement ou expansion) varie certes considérablement par rapport à celui de l'original.

Bibliographie

- Anscombe, J-C., 2005, Les proverbes : un figement du deuxième type ?. Revue Archéologique de l'Est. <http://linx.revues.org/25>. Consulté le 06/01/2016.
- Balegh, H., 1994, *Proverbes tunisiens* (tomes I et II). Tunis : La presse de Tunisie.
- Conenna, M., 2000, Structure syntaxique des proverbes français et italiens, *Langages*, 139, 2000, pp. 27-38.
- Cresti, E., 1999, Force illocutoire et articulation topic / comment et contour pragmatique en italien parlée. *Faits de langues*, 13 (7). 1999. 168-181.
- Dubois, J., 1973, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Eggert de Figueiredo, M., 2006, « Proverbes dans les discours spontanés », *Paremia*, no 15, pp. 169-178.
- Favier, H., 2013, « Sarkozy, c'est le meilleur d'entre nous », *Café politique*. Consulté le 20/03/2014, <http://www.bfmtv.com/politique/cafe-politique-sarkozy-cest-meilleur-dentre-nous-499674.html>.
- Kleiber, G., 2000, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 2000, pp.39-58.
- Kostantzer, S., 2014, « L'habit ne fait pas le dialogisme – les proverbes ou l'illusion », *Praxiling*, Montpellier III. Consulté le 13/04/2014, http://www.univmontp3.fr/praxiling/IMG/pdf_Kostantzer1.pdf.
- Le Guern, M., 2008, « Ellipse grammaticale et ellipse stylistique », In Jean-Christophe Pitavy et Michèle BIGOT, *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles*

discursives : actes du colloque international de linguistique, 27 et 28 octobre, Saint-Etienne, Publication de l'université de Saint-Etienne, 23-31.

Maingueneau, D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Perelman, C., 1977, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.

Privat, M., 1998, « À propos de la traduction des proverbes », *Revista de Filologia Románica*, 15, Universidad Complutense de Madrid, 281- 289.

Rodegem, F., 1984, *La parole proverbiale*, in François Suard et Claude Buridant (éds.), *Richesse du proverbe : Typologie et fonctions*, (2), (pp. 121-135). Presses universitaires de Lille.

Rong, F., 2010, « Une contribution à la diffusion en Chine des notions de didactique des langues : le cas de l'expérience de traduction du Cadre européen commun de référence du français en chinois », *Synergies*, 5 (171-177).

Wilson Freeda C., 2010, « Un modèle de traduction basé sur les proverbes et leurs métaphores : une position cognitive descriptive », *Translation journal.*, vol. 14, n° 4, Octobre 2010,

Consulté le 09/01/2016, http://translationjournal.net/journal/54proverbs_fr.htm.

Wulf, J., 2008, « Ellipse et configuration stylistique du parcours interprétatif », In Jean-Christophe Pitavy et Michèle BIGOT (éds.), *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives* (pp.269 – 288). Publication de l'université de Saint-Etienne.

Rachid **Adjaout** est docteur en langues, littératures et sociétés, obtenu en décembre 2011 à l'INALCO, Paris. Spécialisé en linguistique berbère et enseignant au département de langues et cultures berbères de l'université de Bejaia, Algérie. Il a assuré les modules de linguistique générale, de lexicologie/lexicographie, de sémiologie, de méthodologie appliquée à la linguistique et l'analyse du discours. Son domaine de recherche comprend des questions de sémantique berbère, lexicologie/lexicographie. Auteur d'articles et communications scientifiques.

Proverbes en dialecte tunisien / Sens des proverbes en français	Traduction littérale des proverbes	Traduction des proverbes selon le modèle interprétatif (La traduction par la saisie et la restitution du sens)	Équivalent dans la culture française	Quelques réflexions sur la traduction
<p>1. جاء يحيى تحت من يبرد"</p> <p>« gâ' yahbî taht man yamrid »</p> <p>1. - (on trouve toujours plus fort, plus rusé que soi).</p>	<p>1. a. - «Tel veut marcher à quatre pattes sous celui qui rampe ».</p>	<p>1. b. - «Tel veut filer en se baissant (pour ne pas être vu) sous celui qui rampe ».</p>	<p>1. c. - « À malin, malin et demi ... Et ce n'est pas aux vieux singes qu'on apprend à faire la grimace ».</p>	<p>Notes</p> <p>✓ Dans 1. b, il y a une équivalence dynamique fondée sur l'interprétation de « marcher à quatre pattes » (filer en se baissant).</p> <p>----></p> <p>changement remarquable de la forme expressive.</p>
<p>2. "إنا كثرنا الريس نغرق الفلوك"</p> <p>« 'idâ kaṭurat ar-riyâs tagraq al-flûka ».</p> <p>2. - (Quand il y a trop de personnes qui commandent quelque part, les choses ne marchent pas bien).</p>	<p>2. a. - Lorsque les capitaines sont nombreux la barque chavire ».</p>	<p>2. b. - « Capitaines en grand nombre : le bateau sombre ».</p>	<p>2. c. Ø</p>	<p>✓ Dans 2. b, il y a omission de la particule circonstancielle 'idâ - "لذئ"</p> <p>----> Changement d'une proposition circonstancielle par une proposition explicative</p>
<p>3. "حبة مع حبة اولى قفيز"</p> <p>« ḥabba m'a ḥabba 'itwallî qfiz ».</p> <p>3.</p>	<p>3. a. - « Grain par grain, ça fait un picton ! ».</p>	<p>3. b. - « Petit à petit, on peut atteindre quelque chose de plus vrai ».</p>	<p>3. c. - « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ».</p> <p>ou</p> <p>« Petit à petit, l'oiseau fait son nid ».</p>	<p>✓ Variations syntaxique d'une expression concise et moins soutenue (le pronom démonstratif « ça », dans 3. a) par une expression qui commence par un pronom personnel indéfini « on » dans 3. b.</p> <p>----> Dilution de l'expression ; donc</p>

<p>- (un ensemble de petits éléments accumulés finissent par faire quelque chose d'important).</p>				<p>expansion. Cela va à l'encontre de l'ellipse (qui favorise le principe de l'économie).</p>
<p>4. "القوم يقب الزخام" « ad-dawâm yanqub ar-rulhâm». 4' - (À force de patience et en persévérant, on finit par atteindre son but.)</p>	<p>4. a. - « La persévérance brise le marbre ».</p>	<p>4. b. - « Si tu peux persévérer, le marbre lui-même tu finiras par le trouver ».</p>	<p>4. c. - « Au long aller la lime mange le fer ».</p>	<p>✓ Dans 4. b, la transposition d'une phrase déclarative affirmative par une proposition conditionnelle (l'une des deux propositions conditionne l'autre) a entraîné l'allongement de la version en question.</p>
<p>5. "الحقاء ما طيب إلا بالرزام" « al-halfâ mâ tafîb illâ bir-rzâm ». 5' - (L'homme libre comprend d'un clin d'œil, et l'imbécile ou l'esclave d'un coup de poing).</p>	<p>5. a. - « L'alfa ne se ramollit que si elle est bien battue ».</p>	<p>5. b. - « C'est à coups de trique que le traitement de l'alfa se pratique ».</p>	<p>5. c. Ø</p>	<p>✓ Contrairement à l'exemple précédent 4. b, il s'agit dans 5. b d'une transposition d'une proposition conditionnelle par une phrase affirmative.</p>
<p>6. "حسراتني في الشهر : القيلة والقر" « bysarâtâyni fi aš-šahr : al-fâfla wa al-qamar ». 6' - (L'homme libre comprend d'un clin d'œil, et l'imbécile ou l'esclave d'un coup de poing).</p>	<p>6. a. - « Ce serait du « gaspi » deux par mois : la lampe et la lune ».</p>	<p>6. b. - « Les lampes sont allumées pendant que la lune éclaire la nuit (brille), quel gaspillage ! ».</p>	<p>6. c. - « Brûler la chandelle par les deux bouts ».</p>	<p>✓ Dans 6. a, l'énoncé traduit formellement un avertissement-conseil à l'intention d'un auditoire indéterminé (adage).</p>

<p>- (Gaspiller ses biens par des dépenses excessives ou un comportement désordonné).</p>				<p>✓ Dans 6. b, il y a une phrase descriptive, suivie d'une autre exclamative, ce qui explique son expansion par rapport à 6.a. ---> L'émoué traduit, que ce soit dans 6.a et 6.b, reflète l'univers de croyance de celui qui parle ; cependant l'expression du sentiment dans 6.b est plus vive.</p>
<p>7 "خوذ كلام أبي بئيك و ما تخش كلام أبي بضحك" «hūd klām 'illī (al-ladī) yubbkīka wa mā tabīdīs klām illī yudhīkuka » 7, - (Une personne qui vous veut du bien vous dira des vérités qui ne sont pas toujours bonnes à entendre).</p>	<p>7 a - « Les paroles qui te font pleurer écoute-les et celles qui te font rire néglige-les ».</p>	<p>7 b - « Les vérités amères, écoute-les, les flatteries néglige-les ».</p>	<p>7 c Ø</p>	<p>✓ Dans 7.a la traduction contient une sorte de périphrase (Les paroles qui te font pleurer) qui peut s'éviter en faisant appel au modèle interprétatif, comme c'est le cas dans 7. b (Les vérités amères).</p>
<p>8. "الثبیا بؤوت (سعود) « ad-dunyā bhūt (s ūd) » 8' - (Considérer la chance comme l'unique <i>responsable</i> des événements heureux. - Une personne qui a de la <i>chance</i>, c'est-à-dire qui réussit dans ses entreprises et dans ses jeux aussi).</p>	<p>8 a -« La vie c'est la chance ».</p>	<p>8 b - « Dans cette vie, la chance nous boude ou nous sourit »</p>	<p>8 c - « Chance vaut mieux que bien jouer ».</p>	<p>✓ Contrairement à 8.b la traduction dans 8.a demeure liée davantage à l'émoué de départ, ce qui explique l'absence de la moindre <i>marge de manœuvre</i> dont devrait disposer la traduction interprétative.</p>
<p>9 "خوذها من يد شبعان إذا جاع"</p>	<p>9 a - « Prend la de la main d'un rassasié qui est devenu</p>	<p>9 b - « Adressez-vous à un seigneur déchu, plutôt qu'à un</p>	<p>9 c -----</p>	<p>✓ Dans 9.b</p>

<p>وما تأخذهاش من بين جيران إذا شبع " «hūdhā mi yad šab' ān 'idā gā - wa mā taḥdihāš min yad gā' ān 'idā šabi a » 9 - (La générosité est un vrai état d'esprit).</p>	<p>affamé et la prend pas de la main d'un affamé qui devient rassasié ».</p>	<p>parvenu ».</p>	<p>∅</p>	<p>la marge de manoeuvre permet au traducteur de rendre non seulement le sens mais aussi le rythme et l'ampleur de proverbe. ----> Procédé d'allègement ou réduction, la langue d'arrivée n'a pas besoin d'une précision inutile qui viendrait rendre la traduction tout à fait artificielle.</p>
<p>10 " الحديث قيس " « al- hadīf qiyās ».</p>	<p>10. a - « Toute parole est une analogie (du semblable au semblable) ».</p>	<p>10. b - « Les paroles ! des symboles !, à d'autres réalités et vérités cachés ».</p>	<p>10. c ∅</p>	<p>Notes ✓ Dans 10.b, il est question d'une adaptation sous forme d'expansion (étouffement). ----> Introduction d'une précision en traduisant afin d'obtenir le même effet que dans la langue de départ. L'étouffement permet également de parvenir à une formulation plus exacte que la simple traduction littérale.</p>
<p>10' - (Tout propos implique en principe une signification).</p>				

Tableau 1. Proverbes tunisiens traduits en français

Annexe : Tableau de transcription de l'alphabet arabe

Lettres arabes	Transcription internationale
<i>Consonnes</i>	
ء	'
ب	b
ت	t
ث	t̤
ج	ǧ
ح	ħ
خ	ħ̣
د	d
ذ	d̤
ر	r
ز	z
س	s
ش	ʃ
ص	ṣ
ض	d̤
ط	t̤
ظ	z̤
ع	ʕ
غ	ǧ
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y

Voyelles

Voyelles brèves		Voyelles longues		Tanwīn	
اَ	a	آ	â	أَ	_an
اُ	u	ؤ	û	أُ	_un
اِ	i	ئ	î	أِ	_in

**ETUDE COMPARATIVE DE DEUX EXEMPLES D'ECRITS
AUTOBIOGRAPHIQUES FEMININS DANS LA NAISSANCE DU
JOUR DE COLETTE ET LE LIEVRE DE MARS DE LOUISE
WARREN¹**

Résumé : Cet article tente une analyse explicative du rapport de l'écrivain autobiographique avec les notions de « l'altérité », « l'intimisme » et la notion de « réel » et de « fictionnel ». Quelles sont les bases d'une différenciation entre un écrit autobiographique et un roman ? et quel part peut prendre la fiction dans la construction du récit autobiographique ? Ces questions renvoient à une problématique largement renouvelée par les critiques littéraires et ayant trait au risque du mélange des genres. A toutes ces questions nous essayons de répondre en nous appuyant sur les écrits autobiographiques de Colette et de Louise Warren. Cet article dégage les traits les plus saillants d'une nouvelle esthétique de l'écriture autobiographique féminine et ne manque pas d'en rappeler l'apport considérable à la création littéraire. Cet apport de la sensibilité féminine, qui sous l'œil d'une certaine critique, pourrait passer pour un outrage avec des règles du genre car étant une démonstration d'un intimisme débordant qui ne ferait qu'aggraver la condition féminine.

Mots -clés : l'écrit autobiographique féminin, l'altérité, l'intimisme, le réel, la fiction.

Abstract: This study intends to investigate two autobiographical works relating to two writers by elaborating on concepts such as otherness, introversion as well as the concepts, reality, imagination. What are the basis for differentiating autobiography and the novel? What is the share of imagination in autobiography? These questions attribute to some important issues that have extensively emerged in literal criticism in recent years that may be on different occasions accompanied with the danger of mixing with various genres. This paper tries to provide answers to these questions by using the books "the Birth of Day" by Colette and "March's Rabbit" by Louise Warren. This is carried out by extracting the characteristics of autobiography and its relation to imagination. Feminine sensitivity in this genre that causes some critics to consider as an offense to the rules of autobiography genre leads to aggravating the famine conditions. Due to the fact that such conditions have represented introversion in such writings

Key words: women's autobiographical writing, otherness, the introversion, the real, fiction.

¹ Safoura **Tork Ladani**, Université d'Ispahan
safouraladani@yahoo.com

Introduction

L'autobiographie, sous toutes ses formes, repose sur la confiance : pourquoi un auteur éprouve-t-il le besoin d'exprimer son moi en communiquant à autre ce qu'il a de plus intime. Colette, écrivaine française d'origine bourguignonne, est toujours considérée comme le symbole d'une auteure autobiographique. Sa production littéraire est riche et notoire où elle met ses souvenirs d'enfance et d'adolescence sous le genre fictionnel. *Les Claudines* en 1910, le *Blé en herbe* de 1923, *La naissance du jour* de 1928 sont les piliers de cette autobiographie féminine. Dans ce livre de vieillesse, Colette raconte un été de sa vie quotidienne dans sa maison de Provence. Elle y voit naître un amour entre deux jeunes gens qu'elle observe et tente de rapprocher. Il s'agit d'une sorte de journal intime avec des expériences vécues. Mais le plus remarquable est sans doute le dialogue qui s'instaure entre la vieille femme et sa mère dont le souvenir la hante à travers les lettres qu'elle écrit et qu'elle commente. Ainsi, ses œuvres constituent-elles un corpus éclectique traditionnel de sujets divers mais, l'étude révèle une certaine cohérence et un processus de l'écrit chez Colette et révèle son talent d'écrivain.

La deuxième écrivaine étudiée est d'origine québécoise originaire de la région de la Loudière. Elle est auteure d'un riche univers d'écrits poétiques dont l'Anthologie du présent éditée en 2012. Louise Warren avait déjà écrit *le lièvre de mars* (1994), une œuvre poétique en prose qui est écrite dans le genre autobiographique.

Lorsqu'il se conjugue au féminin, le genre autobiographique est étudié en tant qu'expression littéraire à part tant il est le produit de toute une période de l'histoire avec ce qu'elle présente comme interactions entre l'individu et la société dans laquelle il vit : l'individu est, en l'occurrence, une femme.

Ainsi, la question de la situation de la femme est-elle expliquée de façon allusive si ce n'est pas directement dans certaines œuvres ; le sujet y est traité avec, à la fois, plus de virulence et plus d'intimité, la femme en tant que sexe différent, en tant que mère, en tant que personne intellectuelle y est présente. Telles sont les grandes figures de la quête d'identité menée par les écrivaines Sidonie-Gabrielle Colette et Louise Warren. Leurs écrits biographiques sont ici étudiés pour tenter de dégager les aspects de la littérature biographique féminine. Ces écrits développent des points intéressants pour la compréhension des traits spécifiques de la sensibilité féminine face aux réalités de la vie.

Nous nous intéressons dans un premier temps à la notion d'altérité et nous étudierons ensuite la notion d'intimisme et verrons des points intéressants pour la compréhension des traits spécifiques de la sensibilité féminine face aux réalités de la vie. Nous essayons de donner enfin les bases d'une différenciation entre un écrit autobiographique et les autres formes et la création littéraire chez ces deux femmes écrivains.

1- L'autre, une voie pour la quête de l'identité

Le pacte autobiographique se considère comme une loi qui exige de l'écrit autobiographique une identification claire de l'auteur, du narrateur et du personnage. Par ailleurs, on doit définir un écrit autobiographique par son caractère collant à la réalité à tel point que l'on ne puisse pas distinguer si l'on est face à un reportage journalistique ou quelque chose d'autre. Louis Baladier insiste sur la distinction entre l'autobiographie et la fiction. Cependant, les œuvres de Colette cassent cet enclousonnement assigné à l'autobiographie pour se penser et dans la vie quotidienne et dans l'émancipation de l'imagination qui, en rencontrant l'altérité, engendre une compréhension autre du moi profond. (Baladier, 1993 : 86).

Une telle réflexion, car enfin, un récit autobiographique en est une, échappe à toute classification des genres tout en respectant tous les genres et les faisant évoluer.

Altérité disions-nous ? Oui, premièrement, Colette se fait double pour mieux se décrire, mieux se parler, et s'auto-évaluer. Ainsi, *Les Claudines* est un ensemble autobiographique qui ébauche l'épopée de la femme. Les Claudines commencent à l'âge de quinze ans, c'est à dire à l'adolescence. D'aucuns savent que c'est l'âge du changement biologique qui comme tout changement provoque une nouvelle prise de conscience. (Consterling, 2002 : 207).

L'enfance figure évidemment Claudine à l'école mais Colette ne manque pas de vite grandir pour se confronter aux réalités sociétales notamment à partir de son passage à Paris. Ainsi, cette femme écrivain observe son moi passant par différentes étapes ; les émotions de la jeune femme sont autant exacerbées dans des phrases intimes et romanesques d'une fillette venant d'un milieu rural avec une certaine innocence. *Les Claudines* des années 1900 changent de ton pour être un journal intime où Colette l'adolescente y part d'un ton frais et libertin et y montre une volonté de s'affirmer en tant que jeune femme. Viennent par la suite les *Vrilles de la vigne* (1908). Dans cette œuvre Colette se parle plus ouvertement et se donne la licence de se faire face, elle s'y regarde dans un miroir, se critique et s'observe et va même jusqu'à se reconnaître un sosie qu'il est temps de s'en détacher :

« Claudine sourit et s'écrit : bonjour mon sosie. N'avez-vous pas point assez de ce malentendu qui nous accole l'une à l'autre. Vous êtes Claudine et je suis Colette ».

Dans *La naissance du jour*, Colette se penche sur le souvenir de sa mère avec autant d'admiration que d'attendrissement. Elle la fait revivre à travers des lettres qu'elle cite et qu'elle commente. Les messages venus d'un autre temps qui apparaît une sorte de sagesse en l'aidant à envisager et à comprendre sa propre vieillesse. Comme si elle se regarde dans un miroir : « Maintenant que je me défais peu à peu et que dans le miroir, peu à peu je lui ressemble, je doute que revenant elle me reconnaisse pour sa fille malgré la ressemblance de nos traits (Colette, 199 : 3). Jacques Lacan, donnant une explication de cet outil du miroir d'un point de vue psychanalytique, indique que le « stade du miroir » représente le moment précœdipien de la constitution de la personnalité en ce qu'il note la fusion avec la

mère ; alors le moi chercherait dans l'image qu'il reflète dans ce miroir une reconstitution de celle qui en est l'origine, c'est-à-dire la mère.

Cependant, il nous paraît que le regard de Colette dans son miroir ne représente nullement une prolongation de l'étape précœdipienne de la fusion avec la mère. Tout au contraire, nous voyons que ce mécanisme permet à Collette de se voir sur deux étapes :

Tout d'abord, Colette voit dans le miroir l'image de sa mère, un personnage qui s'impose à elle : « Maintenant je me défais peu à peu et dans le miroir peu à peu je lui ressemble ». (Collette, 1991 : 412).

Cependant ce même miroir, après avoir permis à Colette un recollement de son image extérieure qui la renvoie illico à sa mère, lui permet dans un second temps de pouvoir s'en détacher, de refuser cette image et va même jusqu'à n'y voir qu'un sosie.

Détachement avons-nous dit ? Oui, et tout détachement note une sensation de solitude et d'étrangeté. C'est un étranger qui a perdu tout contact avec son milieu initial. L'œuvre du nom de Sido exprime ce désir profond du retour à son milieu originel et paradoxalement, Colette évoque le souvenir d'une mère adorée :

« Laissant et reprenant, sous leur forme de nouvelles brèves, la maison de Claudine puis Sido, je n'ai pas quitté un personnage qui peu à peu, s'est imposé au reste de mon œuvre : celui de ma mère. » (*Op.cit.* 28).

Aussi, est-il au premier abord manifestement paradoxal que Colette trouve dans le personnage de la mère et par extension la famille un repère pour se construire une identité propre mais nous avançons cette explication qui annule cet aspect paradoxal dans l'écrit de notre auteure. En effet, l'acte du retour doit être compris dans sa portée philosophique et non pas géographique. L'idée du retour et la notion de retourner pointe la volonté de la femme écrivain de se retrouver soi-même dans ce qui est vrai de son propre *je*, loin des visages externes du monde et de sa fausseté inhérente. En effet, la mère est un repère auquel il fallait que Collette revienne dans un premier temps puisqu'il renvoie le jeu à ses origines, mais duquel il fallait aussitôt s'en détacher dans un second temps puisqu'il ne représente pas son soi. Ce dernier, pour regagner sa naissance, plus précisément sa renaissance, doit se libérer du personnage de la mère et le dépasser.

La méthode suivie par Colette est là aussi celle du dédoublement. La narratrice préfère ici que l'on soit spectateur de son moi représenté en Léa qui n'est autre qu'elle-même. Colette invite le lecteur à réagir face à ce personnage en l'acceptant ou en le désapprouvant. Par ailleurs, ce fait de susciter la réactivité du lecteur est une recherche affective dont Colette ne se cache point. Élément de sa quête d'identité, Colette cherche toujours à toucher l'autre le faire entrer en scène et le faire vivre à son tour. Cet œil viré vers l'autre ne manque pas d'attirer notre attention dans la totalité de l'œuvre de Colette. En fait la femme écrivain se recherche à travers le regard de l'autre surtout celui de son lecteur. Ici, Colette interpelle son lecteur en disant : pourquoi suspendre la course de ma main sur ce

papier qui recueille depuis d'années ce que je sais de moi, ce que j'essaie d'en cacher, ce que j'invente et ce que j'en devine. » (Colette, 1993 : 103).

Accordons- nous que cette phrase résume à elle seule une certaine position de l'écrivaine concernant l'écrit autobiographique. On peut bien aussi constater des règles bien définies que l'écrivaine les souligne dans ce même passage.

L'écriture chez Colette répond à un besoin de s'extravertir, de sortir d'elle-même. Il fallait pour Colette vaincre son moi et s'en débarrasser, ou bien plus juste, vaincre et se débarrasser des *mois* qui ne sont pas les siens. Comme nous venons de le comprendre plus haut, Colette dit : « Je m'y nommais Renée Nérée ou bien prémonitoire, j'agençais une Léa. Voilà que, légalement, littérairement et familièrement, je n'ai plus qu'un nom qui est le mien. Ne fallait-il pour en arriver là que trente ans de ma vie ». (Colette, 1991 : 84).

Dans cette déclaration de Colette, nous pouvons noter que l'écrivaine reconnaît que dans son écriture autobiographique a eu recours à la dématérialisation de son *je* pour l'habiller de différentes personnalités, chacune occupant un espace précis de ce chemin de retour effectuée sur toute l'œuvre Colettienne. Ayant pour objectif la quête de son identité, l'auteur a eu aussi recours à la fonctionnalisation de soi. A ce propos, Nathalie Heinich, décrivant l'œuvre de Colette dit qu' « elle se situe dans les marges de l'autobiographie dans un espace autofictionnel ». (Heinich, 1996 : 58).

Cependant, Colette décrit les différentes étapes de sa vie. Et qu'en mêlant le réel et la fiction, elle a su composer une image propre d'elle-même pleine de paradoxes ne cherchant pas à éliminer ou justifier et que, sans théoriser sa démarche, l'auteur a contribué à la remise en question de l'autorité du narrateur omniscient et adoptant des procédés littéraires ébranlant les classifications génériques. De plus, ce qui ressort de l'esthétique colettienne est bien cet intérêt que porte l'auteur au lecteur. Colette établit un dialogue avec son lecteur comme si elle l'interroge sur son point de vue, chose qui confirme cette volonté d'aller vers l'autre et de l'inviter à penser et à comprendre les inquiétudes de l'écrivaine.

Donc, pour résumer, nous constatons ensemble que cette libération, cette recherche pour se libérer, est à la fois la méthode et l'objectif de l'œuvre colettienne. A la fin de cette analyse des écrits de Colette, aurions-nous le droit de s'interroger sur ce modèle autobiographique accompagné d'une recherche intellectuelle, Colette en est-elle l'exemple unique dans la littérature francophone, ou malgré sa spécificité trouve-t-elle un écho chez d'autres écrivains du genre autobiographique ?

2- La notion d'intimisme

L'autobiographie est telle que son sujet est unitaire, regardant sa vie avec un regard transcendant. Cette vision n'est plus de mise, on vient de le voir où le 'je' se conjugue au pluriel et qui se construit ainsi en s'ouvrant sur l'altérité. D'après Barbara Havercroft,

L'autobiographie est «un déplacement de la conception traditionnelle et humaniste du sujet vers une conception "postmoderne", vers un sujet dynamique, en procès,

"qui se situe historiquement dans le monde par rapport aux multiples discours qui l'entourent" (Havercroft, 1995 : 173). Ce nouvel exercice de l'autobiographie trouve écho dans l'œuvre de l'écrivaine québécoise Louise Warren. Son écrit intitulé le Lièvre de Mars est certainement un écrit du genre autobiographique mais qui dégage une démarche nouvelle au niveau du discours sur le vécu. La réalité se conjugue tantôt avec les souvenirs : « je ferme les yeux, je me vois à cinq ans dans une cuisine...la vie ressemble à une marche sur un chemin de terre noire. J'y ai perdu une amie...Geneviève me rejoint en courant » (Warren, 1994 : 50). Tantôt avec le travail de l'imagination ou la fiction et le rêve enveloppent le discours de l'auteur. Aussi, Warren s'abandonne à une rêverie diurne pour aboutir à une reconstruction de ses préférences, de ses choix : « Ces fraises que nous mangeons me plongent dans notre été, un tableau que j'avais peint autrefois. Et souvent Pellan et Bonnard m'apparaissent au centre d'une table. » (*Op.cit.* 39).

Ce discours imagé et poétique répond à ce désir de se voir dans des paysages différents de ceux de la vie quotidienne et donc de se penser autrement et d'avoir une vraie subjectivité. Cette tendance s'affirme avec plus d'ouverture au niveau du fond du discours mais aussi au niveau de sa forme poétique. En fait, Louise Warren revendique par là le droit d'avoir un objectif plus ample que celui proposé par le genre autobiographique selon son modèle traditionnel :

« Souvent, j'ai rêvé d'écrire plus que de longues lettres, plus qu'un journal de voyage. » (*Op.cit.* 76).

Ainsi, il nous paraît clair que l'auteur espère exister à travers ses écrits plus que Colette ne le fait ouvertement. Disons que Warren, nous allons le remarquer, va plus en avant dans la recherche d'une subjectivité qui s'assume avec plus de force, elle déclare en effet :

« A l'abri du monde, dans mes pensées comme des grottes, je retrouve l'intimité que j'avais avec ma mère. Mais comment en être sûre ? » (*Op.cit.* 69).

Nicoletta Dolce s'interroge sur la notion de l'intimisme dans l'essai autobiographique. Elle avance que « cette notion qui évoque l'intimité et l'affectivité personnelle n'est pas l'expression d'un repli sur soi, d'un apitoiement sur sa propre émotivité d'une individualité retranchée dans sa bulle ». (Dolce, 2012 : 24).

Bien au contraire, le concept révèle la capacité du 'je' à s'ouvrir sur l'extérieur. Dolce exprime cette idée par cette expression originale mais néanmoins édifiante parlant de 'porosité au monde'. Ce dernier est à la fois le point de départ et le point d'arrivée, le lieu et le temps. Alors, nous comprenons que l'intimisme se situe entre la petite histoire individuelle et la grande histoire collective.

Dolce explique cette tendance de l'intimisme dans l'autobiographie par le renouveau qui a regagné la vision de l'individu et du monde et ceci s'est confirmé au Québec notamment à partir des années 1980 suite à la désillusion nationaliste et la perte de vitesse enregistrée par les courants féministes et socialistes. Ceci avait

donc favorisé la montée de la création individuelle et la mise en œuvre de l'idée de l'individu avec plus de liberté de ton dans les différentes formes artistiques.

Selon Nicoletta Dolce, l'œuvre de Louise Warren puise dans un intimisme ayant trois axes : Le premier étant une description des sentiments personnels et des états d'âme de l'écrivaine. Le deuxième axe s'étale sur une description des choses de la vie quotidienne avec les objets de la vie de tous-les-jours. Cette orientation qui peut paraître banale ne manque pas d'enrichir la pensée affective de l'auteur qui établit un lien intime avec ce que l'art moderne appelle « nature morte ». En effet, Warren attribue un aspect vivant aux objets et aux choses et les humanise.

« La montagne est une image de gravité. Elle nécessite de l'endurance, du souffle, une force de vie extraordinaire. De la rigueur et c'est cela que je demande à la couleur comme aux mots de me donner ». Extrait de l'Immobilité, la Montagne, Le Lièvre de Mars, Montréal, Hexagone, 1994.

Revenons pour citer le dernier axe de l'intimisme noté par Dolce. C'est en effet, un mouvement qui part de soi vers le collectif où l'attention de l'écrivain est portée sur les inquiétudes et les grandes causes de la communauté telle les guerres, les carnages et tout autre aspect de la vulnérabilité de l'homme.

Aussi pouvons-nous arriver à ce constat que la vivification du cercle affectif privé n'est pas en contradiction avec l'ouverture sur l'autre et sur le monde qui fait face à soi. Ce dernier adopte au contraire les inquiétudes de l'autre.

3-La création littéraire

Nous venons d'évoquer la notion de l'intimisme qui teint le paysage autobiographique chez Warren, notamment dans son œuvre *Le Lièvre de Mars*, et nous y avons relevé la naissance d'une affectivité du lecteur et de sa réactivité suscitée grâce à ce style intimiste. David Dorais note qu'« en lisant Louise Warren, on constate l'influence de ces deux principes -liberté et plaisir- sur son art et, comme, en lisant Montaigne, on se prend souvent à détourner les yeux de la page, à rêvasser, puis à avoir envie d'écrire à son tour ». (Dolice, 2012 : 2).

En effet, dans son œuvre intitulée *Attachements*, Louise Warren note les lectures qu'elle avait faites et se transforme en un critique littéraire très impliquée de par ses sentiments en décrivant le contenu d'une telle ou telle œuvre, elle décrit également l'effet des œuvres d'art sur son for- intérieur. Ainsi, son écrit se transforme en un hommage nourrit de sensibilité envers cet autre qui, à travers son écrit, lui parle et la fait parler par la même occasion de ses propres sentiments et impressions et l'invite par là à écrire. Louise Warren, consciente du refus que certains pourraient avoir à l'égard de cette écriture intimiste et répond à ceux- là en disant que « la véritable intimité ne passe pas par l'autofiction sans pudeur, mais par une voie qui vient du mur ». Aussi, et selon les mots de Warren, l'on peut bien parler de soi en se retirant derrière les autres.

Défendant ainsi son style d'écriture, Warren rejoint Colette qui interpelle le lecteur en lui posant la question de savoir si elle « doit arrêter la course de sa main ».

Pour revenir à Warren, il faut dire que l'auteure, en tant que lectrice, se donne la licence de se départir de cette objectivité, voire de cette insensibilité que l'on peut avoir envers l'écrivain combien même il nous parle de sa propre existence et de son intimité dans le sens que nous venons d'exposer. Warren rend hommage, dans son œuvre autobiographique titré *le Lièvre de Mars* comme dans d'autres écrits, à la notion de détachement et nous avons bien remarqué que Colette et Warren se rejoignent pour revendiquer une nouvelle esthétique dans le genre autobiographique. Cette valeur que nous pourrions comprendre comme un altruisme littéraire qui permet d'écrire son autobiographie sans pour autant se figer dans le dogme traditionnel du genre assignant à l'auteur de se tenir dans son poste de gardien de l'objectivité. Cette tendance est gravement mise à mal par Colette et Warren, deux écrivaines qui ont su faire montre d'une nouvelle esthétique autobiographique, et ont enrichi le domaine de la création littéraire. Ensuite, un écrivain, dit Borges, doit être à la recherche d'éternité et ne doit pas se privatiser. Louise Warren, dans ce passage évocatif, verse dans ce sens de détachement de soi : « plus j'avance, plus je me déleste comme un marcheur parti avec trop de bagages, s'allège en chemin ». (Warren, 2012 : 1).

Et ce marcheur, pouvons-nous le dire après la lecture de Colette et de Warren, essaie de se frayer un chemin de retour vers soi tout en s'ouvrant à l'altérité.

Conclusion

A la suite de cette brève analyse, nous avons tenté de relever les différents aspects d'autobiographique féminine au niveau de la méthode, au niveau des idées, comme au niveau de la création littéraire présenté dans ces deux exemples.

Nous y avons distingué quelques points à savoir :

La notion d'altérité ; en effet, Colette a su procédé dans sa réflexion à une sortie du 'je' pour s'intéresser à l'autre en optant pour un dédoublement à peine déguisé derrière ses différents personnages, se permettant ainsi de se critiquer, de se dépasser. Ainsi, Warren qui revendique une ouverture vers le monde extérieur, vers les hommes et les objets et y puiser pour rechercher sa propre vie.

Le deuxième point dont nous pouvons rappeler l'importance est tel que les deux écrivaines ont su faire montre d'une affirmation de soi en tant que femmes mais aussi en tant qu'écrivaines autobiographiques en défendant la notion d'intimisme. Cette notion, venant d'une femme écrivaine plus que dans un cas masculin, pourrait autant être hâtivement taxée de subjectivité sans pudeur.

Tout au contraire, nous avons pu voir que l'intimisme tel qu'il est expliqué par Nicoletta Dolce, cet intimisme- là a un côté fortement objectif et conscient tant il va permettre l'ouverture face aux causes de l'autre avec ce qu'elle engendre comme effets sur les personnes. Le lecteur est invité à réagir et à réfléchir sur des sujets soulevés par l'écrit autobiographique, ces sujets ont cette importance tant ils traitent de l'âme humaine. Enfin, nous ne pouvons manquer de constater le rôle de

ces deux écrivaines pour faire part de la conscience féminine en ce qui concerne le sujet de la situation de la femme et aussi ayant rapport aux inquiétudes du monde. En fait, jeune femme, épouse ou mère soit-elle, la femme est un élément enrichissant de la société d'aujourd'hui et partie prenante dans la recherche du meilleur pour celle de demain.

Mais il est question ici de se libérer aussi des qualités accidentelles qui s'ajoute a sa personnalité terrain, ami des bêtes, aimante de la nature. Ce combat est mène par Colette révèle néanmoins une certaine solitude psychique

Aussi est-il très claire que Colette trouve dans le personnage de la mère et par là, la famille, un repère pour se construire une identité. L'Acte de revenir est bien présent dans la pensée de Colette décrite d'une façon imperceptible mais néanmoins présente. Et Colette de s'expliquer : « Pourquoi suspendre la course de maman sur ce papier qui recueille depuis tant d'années ce que je sais de moi, ce que j'essaie d'en cacher, ce que j'invente et ce que j'en devine. » (Colette, 1991: 103).

Accordons nous que cette phrase, à elle seule, résume une certaine position de l'écrivaine en rapport avec l'écrit autobiographique. Et si l'on peut s'autoriser d'outre- passer ces règles bien définies comme l'écrivaine s'est autorisée de sortir d'elle-même pour dialoguer avec l'autre.

Bibliographie

- Baladier, L., 1993. « Autobiographie et fiction chez Colette », *Cahiers Colette*, n° 15, pp.85-91
- Colette, S.-G, 1992, *La vagabonde*, Paris, Albin Michel.
- Collette, S.-G., 1991, *La Naissance du jour*. Paris, Garnier-Flammarion.
- Conte-sterling, G., 2002, *Colette ou la force indestructible de la femme*, Paris, le harmattan.
- deltel, D.1986. « Le scandale souffle : le paradoxe dans l'écriture de Colette ».Colette, nouvelles approches critiques. Paris, B. Bray, nizez, pp.151-65.
- deteil
- Dolce, N.2012, *La porosité au monde l'écriture de l'intime chez Louise Warren et Paul Chamberland*, Québec, Nota bene.
- Havercroft, B., 1995, « *Le discours autobiographique: enjeux et écarts* », Lucie Bourassa (dir.), *La Discursivité*, Québec, Nuit blanche.
- Heinich, N. 1996, *Etats de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard.
- Warren, 2012, *Apparition .Inventaire de l'atelier*, Québec, Nota bene, coll. Nouveaux essais spirale, 121.
- Warren, L., 1994, *Le Lièvre de mars*, l'Hexagone, coll. « Poesie ».

Safoura Tork **Ladani**. Maître-assistante du département de français, Université d'Ispahan, Iran. Thèse de doctorat en littérature comparée à l'Université de Limoges, France.